

Rapport de la

# **QUATORZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

---

**Yamoussoukro, (Côte d'Ivoire), 2-11 septembre 1986**



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Etats Membres de la FAO appartenant à la Région Afrique  
(au 11 septembre 1986)**

|               |                           |                             |
|---------------|---------------------------|-----------------------------|
| Algérie       | Guinée équatoriale        | République du Cameroun      |
| Angola        | Kenya                     | République-Unie de Tanzanie |
| Bénin         | Lesotho                   | Rwanda                      |
| Botswana      | Libéria                   | Sao Tomé-et-Principe        |
| Burkina Faso  | Madagascar                | Sénégal                     |
| Burundi       | Malawi                    | Seychelles                  |
| Cap-Vert      | Mali                      | Sierra Leone                |
| Comores       | Maroc                     | Soudan                      |
| Congo         | Maurice                   | Swaziland                   |
| Côte d'Ivoire | Mauritanie                | Tchad                       |
| Ethiopie      | Mozambique                | Togo                        |
| Gabon         | Namibie                   | Tunisie                     |
| Gambie        | Niger                     | Zaïre                       |
| Ghana         | Nigéria                   | Zambie                      |
| Guinée        | Ouganda                   | Zimbabwe                    |
| Guinée-Bissau | République centrafricaine |                             |

**Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique**

|             |                                                      |
|-------------|------------------------------------------------------|
| Première    | — Lagos, Nigéria, 3 - 12 novembre 1960               |
| Deuxième    | — Tunis, Tunisie, 1 - 10 novembre 1962               |
| Troisième   | — Addis-Abeba, Ethiopie, 3 - 15 septembre 1964       |
| Quatrième   | — Abidjan, Côte d'Ivoire, 9 - 19 novembre 1966       |
| Cinquième   | — Kampala, Ouganda, 18 - 29 novembre 1968            |
| Sixième     | — Alger, Algérie, 17 septembre - 3 octobre 1970      |
| Septième    | — Libreville, Gabon, 14 - 30 septembre 1972          |
| Huitième    | — Rose Hill, Maurice, 1 - 17 août 1974               |
| Neuvième    | — Freetown, Sierra Leone, 2 - 12 novembre 1976       |
| Dixième     | — Arusha, Tanzanie, 18 - 28 septembre 1978           |
| Onzième     | — Lomé, Togo, 16 - 27 juin 1980                      |
| Douzième    | — Alger, Algérie, 22 septembre - 2 octobre 1982      |
| Treizième   | — Harare, Zimbabwe, 16 - 25 juillet 1984             |
| Quatorzième | — Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 2 - 11 septembre 1986 |

RAPPORT DE LA QUATORZIEME CONFERENCE REGIONALE  
DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Yamoussoukro, 2 - 11 septembre 1986

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome 1986



TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                                                                                                                                       |       | <u>Paragraphes</u> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------|
| RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS                                                                                                                                                                                                | pages | v - ix             |
| QUESTIONS PRELIMINAIRES                                                                                                                                                                                                               |       | 1 - 16             |
| Organisation de la Conférence                                                                                                                                                                                                         |       | 1 - 2              |
| Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur                                                                                                                                                                           |       | 3 - 4              |
| Adoption de l'ordre du jour et du calendrier                                                                                                                                                                                          |       | 5                  |
| Cérémonie d'ouverture                                                                                                                                                                                                                 |       | 6 - 16             |
| RESUME DES DEBATS                                                                                                                                                                                                                     |       | 17 - 55            |
| Déclaration du Directeur général                                                                                                                                                                                                      |       | 17 - 21            |
| Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique                                                                                                                                  |       | 22 - 55            |
| i. Résumé de la situation dans les pays et de l'action de la FAO                                                                                                                                                                      |       | 23 - 37            |
| ii. L'agriculture africaine: les 25 prochaines années                                                                                                                                                                                 |       | 38 - 45            |
| iii. Un Programme d'action proposé par le Directeur général                                                                                                                                                                           |       | 46 - 55            |
| QUESTIONS TECHNIQUES                                                                                                                                                                                                                  |       | 56 - 119           |
| Rapport du Sous-Directeur général/Représentant régional sur les activités de la FAO dans la région, y compris Suivi des recommandations de la treizième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1986/87 pour la région |       | 56 - 72            |
| L'agriculture africaine: les 25 prochaines années                                                                                                                                                                                     |       | 73 - 115           |
| Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)                                                                                                                                     |       | 116 - 119          |
| CONCLUSIONS                                                                                                                                                                                                                           |       | 120 - 131          |
| Examen du rapport du comité technique                                                                                                                                                                                                 |       | 120                |
| Autres questions                                                                                                                                                                                                                      |       | 121 - 124          |
| Date et lieu de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique                                                                                                                                                            |       | 125                |
| Adoption du rapport de la Conférence                                                                                                                                                                                                  |       | 126                |
| Clôture de la Conférence                                                                                                                                                                                                              |       | 127 - 131          |

ANNEXES

- A. Ordre du jour
- B. Liste des participants
- C. Liste des documents
- D. Extrait du rapport du comité technique
- E. Message au Président de la République de Côte d'Ivoire,  
Son Excellence Monsieur Félix Houphouët-Boigny
- F. Allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire,  
Son Excellence Monsieur Félix Houphouët-Boigny
- G. Déclaration de S.E. Monsieur Ide Oumarou  
Secrétaire général de l'OUA
- H. Déclaration du Directeur général

## RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### Exposés nationaux et débat général

#### A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a recommandé d'avoir davantage recours aux opérations triangulaires pour fournir l'aide alimentaire par le canal du Programme alimentaire mondial ou d'autres organismes multilatéraux (par. 32);
2. a recommandé de promouvoir la coopération sous-régionale et régionale pour la recherche et a exhorté les pays membres d'apporter leur soutien aux institutions régionales de recherche (par. 43);
3. a souligné la nécessité de valoriser le capital humain en formant des chercheurs, des vulgarisateurs et des agriculteurs (par. 43);
4. préoccupée par les conséquences néfastes de l'urbanisation rapide sur le développement agricole, a suggéré d'encourager le développement de l'agriculture péri-urbaine (par. 44).

#### A l'attention de la FAO

La Conférence:

5. a demandé à la FAO de promouvoir les opérations triangulaires pour la fourniture de l'aide alimentaire, sans négliger d'appuyer de façon générale les échanges intrarégionaux et interrégionaux de produits agricoles (par. 32 et 68);
6. a approuvé les actions proposées pour lutter contre les pullulations d'acridiens et l'attribution à la FAO de la responsabilité de coordonner la campagne de lutte antiacridienne (par. 36);
7. a demandé à la FAO de continuer d'apporter aux pays membres de la région une assistance dans le domaine de la transformation, de la distribution et de la commercialisation des denrées alimentaires locales (par. 44);
8. a approuvé la stratégie en quatre points présentée par le Directeur général et lui a instamment demandé d'aider les Etats Membres à formuler des programmes concrets au niveau national pour la mettre en oeuvre et pour mobiliser les ressources nécessaires (par. 50 et 92);

9. a invité le Directeur général à demander au Conseil de la FAO mandat d'exécuter une étude de faisabilité du programme d'aide en intrants, en faisant appel à l'expertise et à l'expérience des pays donateurs et des pays bénéficiaires (par. 55).

#### Activités de la FAO dans la région

##### A l'attention des gouvernements

La Conférence:

10. a souligné que la coopération régionale devrait être étendue et intégrer les activités de recherche, de vulgarisation, de formation, de planification et d'harmonisation des politiques dans la région (par. 69);
11. a instamment demandé que le Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA) reçoive un soutien politique et financier adéquat, et a invité les pays membres du Centre à honorer leurs engagements et les autres pays de la région à y adhérer (par. 70).

##### A l'attention de la FAO

La Conférence:

12. a exprimé l'espoir que la campagne de lutte contre la peste bovine, pour laquelle le Directeur général a déployé des efforts louables en vue de mobiliser des ressources, sera lancée sans tarder (par. 59);
13. a instamment demandé à la FAO d'assurer un suivi des programmes de financements en faveur du Programme de relèvement de l'agriculture en Afrique (PRAA) (par. 60);
14. a suggéré que, compte tenu de la dégradation des terres sous l'effet des pressions constantes auxquelles elles sont soumises, la FAO accorde l'attention nécessaire au développement d'une base technique capable de soutenir une agriculture sédentaire (par. 63);
15. a invité la FAO à apporter son concours aux pays membres pour le développement de l'irrigation, petite ou grande en fonction des conditions (par. 64), et à mettre au point des systèmes d'irrigation d'un bon rapport coût/efficacité (par. 87);
16. a invité la FAO à continuer d'appuyer l'expansion des systèmes de recyclage des matières organiques et la construction de digesteurs à biogaz dans les zones rurales (par. 65 et 90);

17. a demandé que la FAO continue de surveiller de près les pullulations d'acridiens et autres ravageurs, et d'appuyer les organisations régionales, sous-régionales et nationales de lutte contre les ravageurs qui se sont affaiblies à cause de problèmes financiers et administratifs (par. 66);
18. a souligné que la FAO devrait appuyer judicieusement le développement de la production de plantes-racines, de tubercules et de bananes-plantains, ainsi que celui des cultures céréalières (par. 67);
19. a suggéré que la FAO joue un rôle de catalyseur pour étendre la coopération régionale et pour favoriser la mise en commun de l'expérience variée des pays de la région dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation, de la formation, de la planification et de l'harmonisation des politiques (par. 69);
20. a demandé à la FAO d'apporter son concours à la mise en place de systèmes d'alerte rapide aux niveaux national, sous-régional et régional (par. 71);
21. a exprimé le vœu qu'à l'avenir le Bureau régional soit renforcé pour pouvoir promouvoir efficacement les activités régionales et sous-régionales (par. 72).

#### L'agriculture africaine: les 25 prochaines années

##### A l'attention des gouvernements

###### La Conférence:

22. a souligné qu'il est nécessaire d'améliorer les techniques d'aménagement et de conservation (par. 85);
23. a recommandé de promouvoir d'urgence des interventions intégrées, notamment l'agroforesterie, pour faire en sorte que les populations concernées acceptent mieux les mesures de conservation des sols (par. 91);
24. a suggéré que l'accès au crédit soit sensiblement amélioré, surtout au bénéfice des petits exploitants (par. 93);
25. a recommandé que davantage de ressources, tant nationales qu'internationales, soient consacrées à l'amélioration des approvisionnements en intrants de la région (par. 96);
26. est convenue que la formation est nécessaire à tous les niveaux, notamment les formations techniques, professionnelles, la formation des femmes et celle des jeunes (par. 99);

27. a observé que l'amélioration des infrastructures rurales et d'autres mesures visant à rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes pourraient aider à les retenir sur la terre et à accélérer la croissance de la productivité (par. 104);
28. a insisté sur l'importance des échanges sous-régionaux et intra-régionaux de produits agricoles, et a souligné la nécessité de prendre des mesures pour encourager le commerce des denrées alimentaires entre pays excédentaires et pays déficitaires aux niveaux sous-régional et régional (par. 107);
29. a souligné l'importance de la coopération entre les pays de la région, entre autres dans les domaines de la production et de la distribution des semences, des engrais et des autres intrants au niveau sous-régional ou régional, pour tirer parti des économies d'échelle (par. 113);
30. a souligné que les observations et les conclusions de l'Etude "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années" fournissent une base solide aux donateurs, tant bilatéraux que multilatéraux, pour analyser les politiques agricoles des pays d'Afrique et formuler des recommandations à leur sujet (par. 114).

#### A l'attention de la FAO

##### La Conférence:

31. a demandé que la FAO continue de concentrer son attention sur la nutrition intégrée des végétaux. A cet effet, la FAO doit continuer de promouvoir les travaux sur la fixation biologique de l'azote (par. 86);
32. a encouragé l'emploi de consultants de la région, en raison des avantages du point de vue de la CTPD (par. 112);
33. a approuvé les mesures proposées dans l'Etude "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années" et a fait siennes ses conclusions ainsi que les recommandations et les propositions spécifiques présentées par le Directeur général, et a invité celui-ci à les exposer devant le Conseil et la Conférence de la FAO (par. 96 et 115).

Représentation de la région au GCRAI

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

34. a affirmé être favorable au principe de la rotation de la représentation régionale qui permet d'assurer un chevauchement entre les mandats des nouveaux représentants et des représentants sortants (par. 119);
35. a élu M. N.E. Mumba, Directeur de l'agriculture au Ministère de l'agriculture et des eaux de la Zambie pour la période 1987-1990 (par. 119);
36. a recommandé que, lors des conférences régionales futures, les délégations des pays qui représentent la région comprennent les représentants chargés de faire rapport à la Conférence sur les résultats des réunions du GCRAI (par. 119).



## QUESTIONS PRELIMINAIRES

### Organisation de la Conférence

1. La quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), du 2 au 11 septembre 1986. La session plénière de la Conférence a été précédée, du 2 au 6 septembre 1986, par la réunion du Comité technique.

2. Ont participé à la réunion les délégués de 49 Etats Membres de la région; des observateurs d'Etats Membres extérieurs à la région; des représentants des Nations Unies et des institutions spécialisées; des observateurs d'organisations intergouvernementales et des représentants de Mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La liste complète des participants figure à l'Annexe B.

### Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

3. A sa première séance de travail, la Conférence a élu Président par acclamation M. Gilles Laubhouet-Vally, Ministre du développement rural de Côte d'Ivoire. En acceptant la présidence M. Laubhouet-Vally, dans une brève allocution, a remercié les délégués de lui avoir confié la conduite des délibérations de la Conférence, et a sollicité leur coopération.

4. La Conférence a ensuite élu M. Mombeshora, Ministre adjoint de l'agriculture, des terres et de la colonisation agraire de la République du Zimbabwe et M. François Xavier Katali, Ministre du développement rural de la République populaire du Congo, aux fonctions de premier et de deuxième Vice-Présidents respectivement, et M. Paul Bomani, Ministre de l'agriculture de la République-Unie de Tanzanie, a été élu à l'unanimité à la fonction de rapporteur.

### Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

5. La Conférence a examiné l'ordre du jour, et l'a approuvé. Cet ordre du jour, tel qu'adopté, figure à l'Annexe A.

### Cérémonie d'ouverture

6. Dans une brève allocution de bienvenue, M. Konan Banny, Maire de Yamoussoukro, parlant au nom de Son Excellence le Président Félix Houphouët-Boigny et du peuple de la République de Côte d'Ivoire, s'est déclaré fier et honoré d'accueillir la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Il a rappelé le rôle de pionnier joué par le Président de la République dans le développement de l'agriculture de son pays. Le Président s'est donné comme principal objectif d'élargir l'assise du développement agricole par un programme de diversification. C'est donc au Président que revient le mérite d'avoir posé les bases du développement agricole de la Côte d'Ivoire. Le Président est aussi l'instigateur du programme de développement de l'infrastructure économique et sociale, qui vise à faire partager à la population rurale les fruits du développement.

7. Pour conclure, le Maire a rappelé le mot du Président: "Un homme qui a faim n'est pas un homme libre". Il a donc appelé les délégués à relever le défi du développement agricole en vue de l'an 2000 et à s'engager résolument à affranchir le continent du fléau de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté.

8. Après avoir cordialement souhaité aux délégués la bienvenue en Côte d'Ivoire, le Ministre de l'agriculture, M. Denis Bra Kanon, a rappelé que la quatorzième Conférence régionale de la FAO se réunit après la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours de laquelle l'Afrique a réaffirmé sa volonté de surmonter la crise alimentaire. Il a rappelé certaines des principales contraintes, endogènes et exogènes, qui entravent le développement agricole. Le Ministre a notamment évoqué les sécheresses répétées, les criquets et autres insectes ravageurs, les oiseaux granivores et les maladies animales qui sapent la production agricole africaine. Il a déploré l'injustice des relations économiques internationales, et notamment la dégradation des termes de l'échange et l'instabilité du marché des produits africains due au protectionnisme des nations développées.

9. Le Ministre a relevé le paradoxe que constitue la dégradation de la production agricole, alors que les ressources naturelles sont abondantes. Cette situation a été expliquée par le problème démographique. Il a remarqué que le problème ne tient pas tant au nombre qu'à un accroissement galopant, qui dépasse celui de la production vivrière, et à l'urbanisation, qui progresse à une vitesse alarmante. Cette situation se traduit par une forte dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire et des importations de denrées vivrières, qui absorbent une fraction importante des recettes d'exportation. Le Ministre a aussi évoqué les migrations internationales qui peuvent devenir source de conflits.

10. Le Ministre a souligné que pour dégager l'Afrique de la crise, il faut réformer les politiques, en veillant notamment à dépolitiser les structures et les institutions économiques et sociales, et à créer des conditions suffisamment motivantes pour stimuler la production et la productivité agricoles. De telles mesures aideront à stabiliser la population rurale, à freiner l'exode rural et les migrations internes, et à parvenir en définitive à l'autosuffisance alimentaire.

11. Seules, ces mesures ne suffiront pas à jeter les bases d'une croissance agricole soutenue. Elles devront être appuyées par un environnement économique extérieur sain. A cet égard, le Ministre a appelé les gouvernements africains à renforcer leur pouvoir collectif de négociation afin d'obtenir pour les produits africains des prix plus rémunérateurs sur les marchés internationaux. Il a aussi préconisé d'exporter des produits transformés pour accroître les recettes d'exportation. Ce dernier objectif ne pourra être atteint que moyennant une forte participation aux organismes régionaux et sous-régionaux mis en place à cet effet. Le Ministre a cité plusieurs associations de producteurs qui appellent une telle participation. En ce qui concerne l'aide alimentaire, le Ministre a souligné qu'elle devrait être utilisée pour améliorer et renforcer la base de ressources de la production agricole et en rationaliser la gestion.

12. Avant de conclure, M. Bra Kanon a évoqué la Déclaration de Harare adoptée par la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Il a vivement remercié le Directeur général de la FAO d'avoir si rapidement entrepris l'Etude en profondeur demandée à Harare. Il a exprimé la conviction que les analyses et les conclusions de l'Etude fournissent un cadre solide au développement futur du secteur alimentaire et agricole.

13. M. Ide Oumarou, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, s'est fait l'écho de l'hommage rendu par le Maire de Yamoussoukro à son Excellence le Président Houphouët-Boigny, pionnier du développement agricole; Il a qualifié Yamoussoukro de "capitale des plantations". En ce qui concerne les rapports entre l'OUA et la FAO, le Secrétaire général a rendu un vibrant hommage au Directeur général pour l'appui apporté à l'Organisation de l'unité africaine. Il a remercié la FAO de sa contribution à la préparation du Programme prioritaire de l'OUA pour le redressement économique de l'Afrique, qui a récemment été adopté par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la crise économique et sociale en Afrique. Il a rendu hommage au Directeur général pour sa vigilance, sa diligence et son dévouement, et plus encore pour son action militante en vue non seulement de sensibiliser l'opinion aux ravages de la sécheresse et de la famine en Afrique, mais aussi de mobiliser des ressources financières et matérielles indispensables pour combattre ces fléaux.

14. M. Oumarou a déploré l'anachronisme qui veut que l'Afrique, riche pourtant de ressources, souffre de la pauvreté, de la faim et de la maladie. Il a rappelé que l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa récente Session extraordinaire, a conclu que la responsabilité de sortir de la crise incombe au premier chef à l'Afrique. Il a donc souscrit aux conclusions et aux recommandations contenues dans l'Etude de la FAO.

15. Dans une brève déclaration, M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a rendu hommage au gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour sa chaleureuse hospitalité, et pour avoir accepté d'accueillir la Conférence; il l'a félicité d'avoir mis sur pied dans des délais aussi brefs une organisation matérielle excellente. Il a tout spécialement rendu hommage à Son Excellence Félix Houphouët-Boigny, Président de la République, pour le rôle capital qui a été le sien dans l'établissement d'une base solide pour le développement agricole de la Côte d'Ivoire, qui a valeur exemplaire. Il a aussi souhaité la bienvenue au Secrétaire général de l'OUA et aux représentants des autres organisations régionales qui ont répondu à son invitation. Il a brièvement évoqué l'Etude de la FAO, avant de conclure que la quatorzième Conférence régionale serait un authentique Sommet de l'agriculture.

16. Son Excellence Félix Houphouët-Boigny, Président de la République de Côte d'Ivoire, a ensuite déclaré ouverte la Conférence.

RESUME DES DEBATS

Déclaration du Directeur général

17. Dans sa déclaration d'ouverture, M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a rappelé que la quatorzième Conférence régionale siège quatre mois après la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a reconnu le rôle primordial de l'agriculture dans le développement économique de l'Afrique. Elle constitue donc la première occasion d'examiner le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990 adopté par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire.

18. Le Directeur général a informé la Conférence qu'après les pénuries alimentaires récentes, l'Afrique bénéficie cette année de bonnes récoltes et que les excédents produits dans de nombreuses zones permettront de combler les déficits qui persistent dans d'autres. Le Directeur général a toutefois déploré qu'après les ravages de la sécheresse, les acridiens et la peste bovine sévissent dans de nombreuses régions d'Afrique. La FAO a pris des mesures pour juguler ces fléaux. Elle a créé un Centre d'intervention antiacridienne d'urgence pour superviser et diriger les campagnes nationales et internationales; deux réunions de donateurs ont été organisées avec succès et, à cette date, plus de 20 millions de dollars ont été mobilisés pour combattre le fléau acridien. Depuis l'offensive de la peste bovine en 1980, la FAO a fourni une assistance à une trentaine de pays concernés. Elle a aussi prêté son aide à l'Organisation de l'unité africaine pour lancer une campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine. Le Directeur général a souligné l'importance qu'il attache à la coopération entre la FAO, les organisations régionales, en particulier l'OUA et la CEA, les organisations sous-régionales s'occupant d'alimentation et d'agriculture dans cette entreprise.

19. Le Directeur général a rappelé que la dernière Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique l'avait invité à entreprendre une étude en profondeur de la crise alimentaire de l'Afrique et à présenter à la quatorzième Conférence régionale ses conclusions et recommandations concernant les mesures à prendre pour relancer l'agriculture africaine. L'Etude a confirmé que l'Afrique possède un potentiel qui lui permet d'atteindre l'autosuffisance, mais que ce potentiel ne peut se réaliser que si les nouvelles politiques de développement accordent la priorité absolue au secteur agricole. Par ailleurs, il faudrait adopter des stratégies axées sur la protection des ressources naturelles pour prévenir une dégradation irréversible de la base de production du continent. Le Directeur général a en particulier souligné que des améliorations sont essentielles dans les "quatre i" du développement agricole: incitations, intrants, institutions et infrastructures.

20. Le Directeur général a rappelé que le succès de cette politique de développement sera en grande partie subordonné à l'amélioration de l'environnement économique extérieur. Il est vrai que les gouvernements des pays d'Afrique ont décidé d'accroître sensiblement les investissements publics dans l'agriculture, mais une assistance exceptionnelle des donateurs reste nécessaire en raison de l'insuffisance des ressources financières dans la région.

21. Le Directeur général a donc conclu en présentant un programme d'action en quatre points, à savoir: i) entreprendre des réformes intérieures pour garantir une place prioritaire à l'agriculture; ii) opérer des améliorations dans les domaines des incitations, des intrants, des institutions et de l'infrastructure; iii) appliquer des stratégies de conservation des ressources naturelles et iv) améliorer l'environnement économique extérieur. Le Directeur général a en particulier proposé de tirer pleinement parti des capacités de transformation sous-utilisées existant dans les pays développés pour accroître le volume de l'aide en intrants. Si un consensus se fait jour entre les gouvernements africains et les donateurs en faveur d'un tel programme, le Directeur général a indiqué que la FAO se tient prête à élaborer cette proposition plus en détail.

#### Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique

22. Avant d'en venir aux exposés nationaux, les délégations ont reçu lecture d'un message de Son Excellence le Colonel Denis Sassou N'Guesso, Président de la République populaire du Congo et Président de l'Organisation de l'unité africaine, qui dit combien il est important et urgent d'améliorer la situation alimentaire et agricole en Afrique. Pendant le débat général, les délégués se sont concentrés sur la situation alimentaire et agricole en Afrique, en se référant plus spécialement à leur propre pays. Ils ont aussi fait des observations sur l'Etude de la FAO intitulée "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années" et sur le Programme d'action présenté par le Directeur général. Par souci de clarté, les débats sont résumés ci-après sous trois titres.

##### i) Résumé de la situation dans les pays et de l'action de la FAO

23. dans les exposés nationaux, de nombreuses délégations ont rappelé que la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique siège dans un contexte caractérisé une fois de plus par le déclin de la production vivrière, qui a des conséquences très dommageables pour l'économie de leur pays. Elles ont rappelé que depuis 1983/84, l'Afrique reste en butte à une crise économique grave et à des calamités naturelles, et qu'à l'apogée de la sécheresse, des millions de personnes étaient menacées de famine. La Conférence a remercié la communauté internationale de son aide généreuse pour atténuer les effets de la crise alimentaire africaine.

24. La Conférence s'est déclarée préoccupée de ce que les ressources naturelles sur lesquelles s'appuient les économies africaines subissent des

dégradations dans tout le continent, notamment sous l'effet de l'avancée du désert, du déboisement et de l'érosion. La dégradation des écosystèmes vitaux conduit à une rupture de l'équilibre naturel et sape les bases de la production vivrière. S'il se poursuit, ce processus risque de devenir irréversible.

25. Des délégations ont fait observer que les gouvernements ont reconnu les insuffisances de beaucoup de leurs politiques et de leurs stratégies de production alimentaire passées. Elles ont donc souligné les diverses réformes que leurs gouvernements ont engagées, notamment les mesures visant à protéger l'environnement: diffusion de méthodes rationnelles d'exploitation des ressources naturelles, développement de l'agroforesterie et du reboisement, et conservation des sols au moyen de systèmes agricoles adaptés. Elles ont aussi mis l'accent sur les réformes des institutions et des politiques entreprises par leurs gouvernements pour améliorer l'accès aux services de base et pour renforcer les incitations par des systèmes appropriés de crédit et de prix. Ces mesures sont conçues de sorte à donner aux agriculteurs des motivations suffisantes pour qu'ils accroissent leur production. Les gouvernements ont entrepris d'instaurer un meilleur équilibre entre le secteur public et le secteur privé dans les activités de production et de commercialisation. De nombreuses délégations ont fait savoir que leurs gouvernements allouent déjà à l'agriculture 25 pour cent des investissements publics, comme il est recommandé dans le Programme prioritaire de l'OUA.

26. La Conférence a reconnu que la FAO a aidé les Etats Membres dans toute la gamme des activités agricoles, sans oublier la gestion des ressources naturelles, l'amélioration de l'environnement, la lutte contre les ennemis des cultures et les maladies animales et leur éradication, l'amélioration des capacités institutionnelles, etc. Elle a félicité le Directeur général d'avoir réagi rapidement aux demandes d'aide d'urgence, notamment en faisant intervenir le Programme de coopération technique de la FAO.

27. La Conférence s'est félicitée de la part importante allouée à l'Afrique dans le budget de la FAO, et a rendu hommage au Directeur général pour ses efforts énergiques et persistants en vue de sensibiliser la communauté internationale à la situation critique de l'Afrique, et pour l'efficacité avec laquelle il a lancé le Programme de relèvement de l'agriculture africaine (PAA) après les ravages de la crise alimentaire de 1984/85 et mobilisé des ressources pour son exécution. Elle a appelé la communauté internationale à fournir une assistance supplémentaire à la FAO pour l'exécution du FRAA.

28. La Conférence a regretté que les efforts des gouvernements soient entravés par des facteurs extérieurs, entre autres la baisse des prix des produits, les termes de l'échange défavorables sur la place internationale, l'instabilité des marchés extérieurs, les difficultés de balance des paiements, le coût excessif du service de la dette et le déclin, en valeur réelle, de l'assistance extérieure. Dans ce contexte, des délégations ont aussi évoqué les activités déstabilisatrices de l'Afrique du Sud et leurs conséquences néfastes pour le secteur alimentaire et agricole. La Conférence a condamné ces activités déstabilisatrices et a exhorté la communauté internationale à tout mettre en oeuvre pour ramener la paix dans cette région troublée.

29. La Conférence a aussi instamment demandé une action internationale en vue d'accroître et de stabiliser les recettes d'exportation de l'Afrique et de renforcer prioritairement l'assistance extérieure à l'agriculture.

30. Soucieux de voir l'Afrique sortir de l'impasse, certains organismes donateurs préconisent, voire recommandent d'adopter et d'appliquer au plus tôt des réformes structurelles. Des délégations ont rappelé que les ajustements structurels, outre qu'ils doivent être compatibles avec les objectifs généraux de chacun des pays, entraînent des coûts sociaux dont il faut pleinement tenir compte.

31. Au cours du débat sur les intrants, l'importance d'une bonne gestion des eaux a été soulignée et des délégations ont rappelé les conclusions et les recommandations de la Consultation de la FAO sur l'irrigation, où l'on est convenu que le choix du type d'irrigation (petite ou grande) dépend des conditions locales, et doit pleinement prendre en considération les facteurs sociaux et économiques.

32. La Conférence a reconnu l'utilité de l'aide alimentaire d'urgence en temps de crise, tout en rappelant que cette aide ne doit pas décourager les initiatives locales d'accroissement de la production en faisant baisser les prix à la production ou en perturbant les échanges intérieurs, sous peine d'accroître la dépendance à son égard. En outre, la Conférence a rappelé le paradoxe que constitue l'existence d'excédents vivriers dans certaines zones d'Afrique quand d'autres connaissent des déficits. Elle a donc recommandé d'avoir davantage recours aux opérations triangulaires pour fournir l'aide alimentaire, par le canal du Programme alimentaire mondial ou d'autres organismes multilatéraux, et a demandé à la FAO de promouvoir ces opérations sans négliger d'appuyer de façon générale les échanges intrarégionaux et interrégionaux de produits agricoles.

33. La Conférence a pris connaissance des pullulations récentes de sauteriaux et de criquets et s'est déclarée très préoccupée des dégâts qu'elles causent à la production agricole de divers pays d'Afrique. Dans la zone sahélienne, un million d'hectares de cultures sont menacés par les sauteriaux, tandis que quatre espèces de criquets mettent en péril les récoltes de divers pays d'Afrique orientale, centrale et australe. Les différents aspects de la recrudescence des sauteriaux et des criquets ont été examinés au cours de deux séances de travail spéciales, consacrées l'une aux sauteriaux dans le Sahel, l'autre aux criquets en Afrique orientale, centrale et australe.

34. La Conférence s'est félicitée que le Directeur général ait, dès octobre 1985, alerté la communauté internationale au sujet de cette menace. Par la suite, ont été organisées deux réunions au cours desquelles les donateurs ont apporté leur plein appui aux campagnes de lutte et au renforcement des institutions régionales compétentes en matière de lutte contre les ennemis des cultures dans les pays menacés par les sauteriaux et les criquets. En outre, une partie des ressources nécessaires pour lutter contre les criquets en Afrique orientale, centrale et australe sont déjà réunies. La Conférence a remercié la communauté internationale de son aide généreuse et opportune.

35. La Conférence a félicité le Directeur général d'avoir créé à la FAO le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (CIAU) pour renforcer encore l'action de soutien et de coordination de l'Organisation. Elle a noté que dans la plupart des pays touchés des comités nationaux de coordination ont été constitués.

36. La Conférence a approuvé les actions proposées et l'attribution à la FAO de la responsabilité de coordonner la campagne de lutte.

37. Les délégués ont aussi évoqué d'autres problèmes spécifiques importants: rôle des femmes dans le développement; nécessité de procéder au remembrement et à des réformes agraires pour surmonter les obstacles à la production vivrière, de prendre des mesures spéciales pour développer le crédit agricole, surtout à l'intention des petits agriculteurs, pour lesquels il faudra souvent prévoir des taux d'intérêt subventionnés, et de renforcer les organismes régionaux et sous-régionaux en Afrique. Les délégués ont aussi souligné l'importance du développement intégré de l'élevage et de l'agriculture, ainsi que de l'agro-foresterie. En ce qui concerne l'élevage, les délégués ont félicité le Directeur général de la FAO pour les mesures qu'il a prises dans le domaine de la lutte contre la peste bovine.

ii) L'agriculture africaine: les 25 prochaines années

38. La Conférence a souligné que l'agriculture occupe une place dominante dans l'économie des pays africains. Son relèvement est donc crucial pour la relance économique. Grâce au retour de pluies abondantes et à des trains de mesures appropriées, la crise africaine a certes perdu de son intensité, mais des délégations ont souligné que le continent n'est toujours pas à l'abri des rechutes en raison des faiblesses structurelles de son agriculture.

39. La Conférence a rappelé que dans la Déclaration de Harare il était demandé au Directeur général de la FAO d'entreprendre une étude en profondeur des racines de la crise alimentaire africaine. Elle a remercié le Directeur général d'avoir réagi avec diligence en présentant une étude lucide, exhaustive et pondérée, tant dans son contenu que dans les perspectives qu'elle ouvre. La Conférence a félicité le Directeur général de cette étude aussi actuelle qu'utile et a estimé que ses analyses et recommandations constituent un fonds précieux et permanent de référence sur tous les aspects techniques de l'agriculture africaine. Elle fournit un cadre solide pour la formulation de stratégies nationales et régionales visant à améliorer les résultats du secteur agricole.

40. La Conférence a noté avec satisfaction que les analyses et les conclusions de l'Etude de la FAO ont fourni une contribution au "Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990" de l'OUA et au "Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990", et qu'elles sont en harmonie avec ces programmes. Ceux-ci sont l'expression évidente de la volonté politique des pays africains

d'accorder à l'agriculture son rôle essentiel de locomotive de la reprise et de fer de lance de l'économie. La quatorzième Conférence régionale de la FAO s'inscrit donc dans la logique de ces initiatives régionale et mondiale en faveur du développement de l'agriculture africaine. La Conférence est par conséquent convenue que l'Etude peut servir de tremplin pour donner l'élan nécessaire au développement agricole et alimentaire en Afrique.

41. La Conférence a fait siennes les conclusions de l'Etude de la FAO concernant les mesures à prendre dans divers domaines pour accroître la production et la productivité agricoles - entre autres conservation des ressources naturelles, fourniture d'intrants, amélioration des incitations, des institutions et des infrastructures, ainsi que de l'environnement économique international qui gouverne les échanges internationaux et l'aide au développement. Des délégués ont souligné que l'esprit d'initiative est important pour que les mesures d'incitation évoquées ci-dessus portent tous leurs fruits.

42. La Conférence a approuvé l'accent mis dans l'Etude sur la nécessité d'améliorer les incitations - prix rémunérateurs, systèmes de distribution efficaces et accès au crédit, notamment. Les incitations, à elles seules, ont été jugées insuffisantes, à moins qu'elles ne s'accompagnent d'une amélioration des infrastructures rurales, des institutions et de l'approvisionnement en biens de consommation.

43. A propos de l'amélioration du cadre institutionnel du développement rural, des délégués ont particulièrement souligné l'importance de la recherche adaptative. La Conférence a recommandé de promouvoir la coopération sous-régionale et régionale pour la recherche. Elle a exhorté les pays membres d'apporter leur soutien aux institutions régionales de recherche. Elle a aussi déploré la faiblesse de la liaison entre chercheurs, vulgarisateurs et agriculteurs. Ces clivages freinent le transfert des technologies de la station de recherche au champ du paysan. Dans ce contexte, la Conférence a souligné la nécessité de valoriser le capital humain en formant des chercheurs, des vulgarisateurs et des agriculteurs.

44. Plusieurs délégations ont exprimé leur préoccupation devant l'urbanisation rapide qui génère des tensions sociales et qui peut avoir des conséquences néfastes sur le développement agricole. A cet égard, il conviendrait de développer l'agriculture périurbaine pour pallier les problèmes de transport et encourager la diversification des cultures dans l'arrière pays. La Conférence a aussi souligné la nécessité de recherches débouchant sur des méthodes améliorées de transformation des denrées vivrières locales. Le glissement des habitudes alimentaires en faveur des denrées exotiques pourrait être freiné si des produits traditionnels transformés étaient offerts à la consommation. La Conférence a demandé à la FAO de continuer à donner aux pays d'Afrique une assistance dans le domaine de la transformation, de la distribution et de la commercialisation des denrées alimentaires locales.

45. Plusieurs délégations ont fait observer qu'il aurait fallu faire une plus large place à des considérations détaillées sur la sécheresse et l'irrigation, les régimes fonciers et les pêches continentales.

iii) Un Programme d'action proposé par le Directeur général

46. A partir des analyses et des conclusions de l'Etude, le Directeur général a soumis à l'examen de la Conférence la proposition de stratégie en quatre points décrite au paragraphe 21 ci-dessus. Il a promis que la FAO aiderait les pays à formuler des stratégies nationales dans l'esprit de cette proposition et des autres recommandations de l'Etude.

47. Le Directeur général a fait observer que l'Etude préconise un objectif de croissance de la production agricole de l'ordre de 3 pour cent par an, et a souligné que cet objectif ne saurait être atteint sans une intensification de l'agriculture, qui nécessite principalement l'utilisation de facteurs de production modernes. Développant son propos, il a ensuite donné des explications sur l'aide en nature prévue dans sa stratégie en quatre points.

48. Cette aide en nature devrait, selon le Directeur général, servir de catalyseur pour relancer rapidement la production; elle permettrait entre autres d'exploiter les capacités de production sous-utilisées existant dans les pays du Nord pour fournir aux pays du Sud les intrants dont ils ont besoin en attendant de pouvoir en produire suffisamment sur place. Cette forme d'aide se pratique déjà, mais la communauté internationale pourrait y avoir recours plus souvent, aussi bien pour l'Afrique que pour d'autres régions. Elle devrait venir à l'appui d'autres types d'assistance, mais ne saurait les remplacer. Elle exigerait des mécanismes extrêmement souples, et il conviendrait de prendre toutes précautions utiles pour ne pas décourager la production locale d'intrants.

49. Pour conclure, le Directeur général a fait savoir que si le consensus se fait sur l'opportunité d'élaborer plus en détail cette proposition, la FAO sera prête à entreprendre les analyses nécessaires en procédant aux consultations appropriées avec les donateurs et les bénéficiaires, et à soumettre des propositions d'action au Conseil et à la Conférence de l'Organisation.

50. La Conférence a approuvé la stratégie en quatre points présentée par le Directeur général et lui a instamment demandé d'aider les Etats Membres à formuler des programmes concrets au niveau national pour la mettre en oeuvre et pour mobiliser les ressources nécessaires.

51. Il a été reconnu que l'amélioration des institutions, des incitations et des infrastructures ne suffirait pas pour assurer l'accroissement nécessaire de la production sans un approvisionnement adéquat en intrants. Par ailleurs, l'utilisation accrue d'intrants, sans autres améliorations, ne produirait pas les résultats optimums. Une approche intégrée s'impose.

52. En ce qui concerne la proposition relative à l'expansion de l'aide en intrants, des délégués ont confirmé qu'elle est opportune et appropriée étant donné le manque de devises dont souffrent les pays africains à cause de la baisse du prix de leurs exportations et de l'alourdissement du fardeau de la dette.

53. Des délégués ont reconnu l'intérêt de cette proposition, tant pour les donateurs que pour les bénéficiaires. Ils ont jugé, en accord avec le Directeur général, que toute expansion de l'aide en nature devrait s'assortir de mesures tendant à relever la production locale d'intrants et à développer les échanges intrarégionaux, notamment, chaque fois que possible, par un recours accru des donateurs aux opérations triangulaires. Il faudrait élaborer un système approprié de garanties pour assurer que les fournitures d'intrants au titre de l'aide en nature soient adaptés aux besoins et aux capacités d'absorption des pays bénéficiaires.

54. Tout en reconnaissant que certains pays reçoivent déjà une aide en nature d'une ampleur limitée et à titre spécial, la Conférence a favorablement accueilli la proposition du Directeur général de donner à cette aide un caractère plus régulier et plus soutenu. Cela permettrait de mieux équilibrer les diverses composantes de l'aide extérieure à l'agriculture. Il a été précisé qu'en attendant que les modalités de l'aide en nature aient été étudiées en détail, les programmes existants se poursuivront sans rupture.

55. En conclusion, la Conférence a félicité le Directeur général de son initiative audacieuse et novatrice de lancer l'idée d'un programme d'aide en intrants qui permettrait de tirer parti des capacités de production excédentaire existant dans les pays industrialisés. La Conférence est convenue qu'une idée aussi féconde et ambitieuse justifie d'être examinée plus à fond, sous tous les angles, ainsi que dans toutes les vastes perspectives qu'elle ouvre. La Conférence est donc convenue qu'une étude de faisabilité était nécessaire afin d'en déterminer la praticabilité et l'acceptabilité pour toutes les parties concernées. La Conférence a invité le Directeur général à demander au Conseil de la FAO mandat d'exécuter une telle étude de faisabilité en faisant appel à l'expertise et à l'expérience des donateurs et des bénéficiaires.

### QUESTIONS TECHNIQUES

Rapport du Sous-Directeur général/Représentant régional sur les activités de la FAO dans la région, y compris Suivi des recommandations de la treizième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1986-87 pour la région

56. En présentant le document ARC/86/2, M. Nadir Doumandji, Représentant régional adjoint pour l'Afrique, a évoqué les principales activités de la FAO dans la région. Il a indiqué que, dans l'esprit de la Déclaration de Harare, ces activités ont pour objet de mettre en place les fondements techniques et socio-économiques d'un développement agricole soutenu en Afrique. A cet effet, la FAO s'attache principalement à améliorer la base de ressources naturelles et à développer la capacité institutionnelle et l'aptitude à établir des plans, à formuler des politiques et à exécuter des programmes dans tous les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.

57. Les améliorations de l'environnement, et en particulier la lutte contre les ennemis des cultures et les maladies animales et leur éradication, font l'objet d'une attention spéciale. La FAO s'attache aussi à améliorer les capacités institutionnelles des Etats Membres pour la solution des divers problèmes du développement agricole et rural. Ces activités sont financées par le budget ordinaire, notamment par le Programme de coopération technique, ainsi que par des ressources extra-budgétaires provenant de sources bilatérales et multilatérales, la FAO et les donateurs travaillant en étroite collaboration.

58. M. Doumandji a brièvement décrit l'orientation des priorités et des activités futures de la FAO dans la région. Dans une large mesure, ces priorités et activités resteront celles des programmes passés, mais on insistera davantage sur la mise en place des conditions propices au progrès technique de la production végétale et animale, grâce à un effort de recherche pour améliorer systématiquement les variétés et le matériel génétique. La FAO veillera aussi davantage à faire évoluer les structures agraires pour améliorer la qualité de la vie rurale. Un effort spécial sera consacré à la mise en oeuvre de la stratégie d'aménagement et de développement des pêches dans l'esprit du Programme d'action adopté en 1984 par la Conférence mondiale de la FAO sur les pêches. En ce qui concerne les forêts, une assistance sera fournie aux activités d'aménagement des forêts et de production de bois de feu ainsi qu'aux programmes d'agroforesterie et de reboisement.

59. La Conférence a félicité la FAO de la vaste gamme d'activités qu'elle a entreprises pour appuyer le développement agricole en Afrique. Les délégations ont évoqué les diverses aides fournies par la FAO à leurs pays dans les domaines de la mise en valeur des ressources de base, des pêches, des forêts et du développement rural, ainsi que du renforcement des capacités institutionnelles et techniques en vue de l'autosuffisance alimentaire. Les activités que mène la FAO pour lutter contre la désertification et la dégradation de l'environnement en général, notamment dans les pays sujets à des sécheresses et autres aléas climatiques, ont été particulièrement mentionnées. Les efforts du Directeur général de la FAO pour mobiliser des ressources en vue de la

campagne contre la peste bovine ont été appréciés, et la Conférence a exprimé l'espoir que cette campagne sera lancée sans tarder.

60. La Conférence a rappelé que, depuis la Déclaration de Harare en 1984, l'Afrique a été en proie à des sécheresses et à des famines très graves. A cet égard, elle s'est félicitée de l'initiative prise par la FAO de formuler le Programme de relèvement de l'agriculture en Afrique, et des efforts qu'elle a faits pour mobiliser l'appui des donateurs en vue de l'exécution de ce Programme. Elle a appelé les pays donateurs à fournir un appui supplémentaire au Programme et a instamment demandé à la FAO d'assurer un suivi des promesses de financement. Elle s'est en outre félicitée de ce que la FAO a étroitement collaboré avec l'OUA et la CEA pour la préparation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique approuvé en mai 1986 par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation économique critique en Afrique.

61. De nombreux délégués ont noté que le déboisement et la désertification, loin de régresser, s'intensifient et ont pris des proportions alarmantes. La Conférence a vivement recommandé que des mesures soient prises pour améliorer l'aménagement et la conservation des ressources forestières, et notamment pour développer l'aménagement de la faune sauvage. A cet effet, elle a souligné l'importance que revêt pour l'Afrique la mise en œuvre du Plan d'action forestier tropical de la FAO.

62. Les pays africains bénéficient d'une part importante des ressources de la FAO. De nombreuses délégations ont estimé qu'à l'avenir, le document pourrait offrir une description plus détaillée, faisant ressortir toute la diversité des activités de la FAO dans la région, et donner une indication de leur impact. Elles ont aussi exprimé l'opinion qu'à l'avenir des informations sur les tendances dans l'allocation des ressources de la FAO pourraient être données pour permettre de mieux distinguer les domaines prioritaires.

63. La Conférence a observé que les ressources naturelles de base se dégradent sous l'effet des pressions croissantes auxquelles elles sont soumises. L'agriculture itinérante, qui permettait autrefois une production vivrière et agricole adéquate, ne permet plus d'assurer une croissance durable de la production. A cet égard, la FAO devra accorder l'attention nécessaire au développement d'une base technique capable de soutenir une agriculture sédentaire.

64. Etant donné que la base de ressources naturelles continue à se dégrader, la Conférence a souligné que la FAO doit continuer à appuyer le développement de l'irrigation. Certaines délégations sont favorables à la petite irrigation, car elle est à la mesure des capacités techniques et de gestion des agriculteurs; d'autres n'excluent pas la grande irrigation, en particulier dans le Sahel. La Conférence a estimé que le type de projets d'irrigation à appuyer dépend des conditions locales et la FAO a été invitée à apporter son concours aux pays membres pour ces deux types d'irrigation.

65. Il a été estimé que la diffusion de digesteurs à biogaz et la promotion d'autres sources organiques d'énergie renouvelable dans les zones rurales pourraient freiner sensiblement le déboisement. La FAO a donc été invitée à continuer d'appuyer l'expansion des systèmes de recyclage des matières organiques.

66. En ce qui concerne la protection des végétaux, la Conférence a remercié le Directeur général d'avoir créé le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence. Elle a toutefois observé que la recrudescence des acridiens et autres insectes nuisibles, et des oiseaux granivores, notamment Quelea quelea, ne pourra être pleinement jugulée avec les structures d'intervention existant aux niveaux régional et sous-régional. C'est pourquoi la Conférence a demandé que la FAO continue de surveiller de près les populations d'acridiens et autres ravageurs et d'appuyer les organisations régionales, sous-régionales et nationales de lutte contre les ravageurs qui se sont affaiblies à cause de problèmes financiers et administratifs.

67. La Conférence a souligné que la FAO devrait appuyer judicieusement le développement de la production de plantes racines, de tubercules et de bananes-plantains, ainsi que celui des cultures céréalières. Elle a insisté sur la nécessité d'instaurer un équilibre entre la production vivrière et les cultures de rente. En effet, un nouvel affaiblissement de la balance des paiements des pays africains freinerait considérablement les efforts de redressement et alourdirait la dette extérieure.

68. Au cours des débats sur le rôle de la FAO dans la coopération pour le développement, la Conférence a évoqué l'effet pervers que peut avoir l'aide alimentaire sur la volonté de produire. En période d'excédents, les prix des produits locaux baissent, et les agriculteurs sont peu motivés pour accroître leur production. Ce problème pourrait en partie être résolu au moyen d'échanges de produits alimentaires à l'intérieur de la région et d'opérations triangulaires d'aide alimentaire. Il a été estimé que la FAO devrait continuer de promouvoir en priorité les transactions de ce type.

69. La Conférence a souligné que la coopération régionale devrait aussi être étendue, et intégrer les activités de recherche, de vulgarisation, de formation, de planification et d'harmonisation des politiques en Afrique. Il a été observé que les pays africains possèdent dans ces domaines une expérience variée qui devrait continuer d'être mise en commun, la FAO jouant un rôle de catalyseur pour sa diffusion.

70. En ce qui concerne la base institutionnelle nécessaire au développement, il a été rappelé que la treizième Conférence régionale de la FAO a recommandé de renforcer les capacités des pays membres pour assurer le suivi du Plan d'action de Lagos. Le programme de suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) exige aussi un renforcement des capacités nationales d'évaluation du développement rural. La Conférence a noté que le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique nécessite des mécanismes de suivi

des actions entreprises. Il a par conséquent été souligné que la FAO doit encourager et aider les pays membres à mettre en place des systèmes de suivi de leurs programmes de développement. La Conférence a instamment demandé que le Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA) reçoive un soutien politique et financier adéquat de la part des pays de la région et a invité les pays membres du Centre à honorer leurs engagements dans les meilleurs délais; elle a invité les autres pays de la région à y adhérer.

71. Il a en outre été observé que, compte tenu de la diversité des conditions physiques et sociales présentes en Afrique, il n'existe pas de solution type aux problèmes complexes de développement que doit résoudre le continent. Afin de renforcer les capacités d'analyse et de planification, et d'améliorer la conception et l'exécution des projets, il est indispensable de renforcer i) l'analyse et la conception des politiques; ii) les systèmes d'alerte rapide; et iii) les statistiques agricoles. De surcroît, il est essentiel de centrer l'attention sur la formation des agriculteurs et des agents de vulgarisation, et de développer les capacités de détection précoce des attaques de ravageurs et des foyers de maladies. En ce qui concerne le développement des systèmes d'alerte rapide, de nombreuses délégations ont demandé à la FAO d'apporter son concours à la mise en place de systèmes aux niveaux national, sous-régional et régional.

72. La Conférence s'est félicitée de la place importante faite à l'Afrique dans le budget global de la FAO. Elle a exprimé le vœu qu'à l'avenir le Bureau régional soit renforcé pour pouvoir promouvoir efficacement les activités régionales et sous-régionales en Afrique.

#### L'agriculture africaine: les 25 prochaines années

73. Le document ARC/86/3- "L'agriculture africaine : les 25 prochaines années", a été présenté par M. David Norse, coordonnateur de cette étude en profondeur de l'agriculture africaine.

74. Il a fait observer que l'étude se concentre sur les denrées vivrières de base, car celles-ci occupent une place prépondérante dans l'alimentation africaine, et leur production n'est pas parvenue à suivre l'accroissement de la population. Le rapport identifie pour chacune des six sous-régions les contraintes que subit la production vivrière, et son potentiel. L'étude doit beaucoup aux enseignements que la FAO a tiré de ses 40 années d'expérience. Elle a aussi bénéficié d'un dialogue ouvert avec des experts africains, notamment lors de la consultation d'experts qui a eu lieu fin décembre 1985.

75. Les cinq grandes conclusions du rapport principal sont les suivantes: premièrement, les tendances actuelles de la production vivrière par habitant conduisent à l'impasse; deuxièmement, l'Afrique a le potentiel requis pour parvenir pratiquement à l'autosuffisance alimentaire; troisièmement, pour permettre un redressement économique et agricole durable, un effort concret de mise en valeur et de conservation des ressources naturelles s'impose; quatrièmement, il faut prendre d'urgence des mesures pour remédier à l'insuffisance des incitations, au manque de facteurs de production, aux carences des institutions et aux faiblesses des infrastructures qui font obstacle à la production

vivrière et agricole; enfin, ces mesures doivent s'inscrire dans le cadre général d'une croissance régulière donnant priorité à l'agriculture, et sont subordonnées à l'amélioration de l'environnement économique extérieur et à l'accroissement de l'aide des donateurs.

76. Au cours du débat, la Conférence a rappelé que dans la Déclaration de Harare, les ministres africains de l'agriculture avaient demandé au Directeur général de la FAO d'entreprendre une étude en profondeur des causes premières de la crise alimentaire et agricole en Afrique; elle s'est vivement félicitée de la diligence avec laquelle le Directeur général s'est acquitté de cette tâche.

77. La Conférence a rendu hommage au Directeur général pour cette étude de grande qualité qui propose un cadre solide pour la formulation des stratégies nationales de développement agricole.

78. La Conférence a noté que les conclusions de l'Etude sont en totale harmonie avec le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990 de l'OUA et avec le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990.

79. La Conférence a souscrit de façon générale aux principales observations de l'Etude en profondeur, et notamment à la conclusion selon laquelle le continent possède le potentiel requis pour accroître substantiellement sa production vivrière et atteindre progressivement un niveau élevé d'autosuffisance alimentaire. Toutefois, quelques délégations ont estimé que l'Etude est peut-être trop optimiste quant au rythme auquel le potentiel peut devenir réalité. Le scénario tendanciel présenté dans l'Etude garde toute sa valeur; toutefois, il faut bien reconnaître que la plupart des pays d'Afrique, réagissant à la crise des dernières années, ont déjà pris des mesures pour redynamiser leur agriculture conformément au Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique adopté par les Chefs d'Etat et de gouvernement africains en 1985.

80. La Conférence a souligné que pour atteindre à l'autosuffisance, il faudrait opérer des réformes hardies dans les politiques et mener des programmes concrets pour accroître la production vivrière. Il faudrait donc accorder à l'agriculture le rang de priorité le plus élevé. A cet égard, il a été rappelé que les pays africains se sont engagés à affecter 20 à 25 pour cent de leurs investissements publics à l'agriculture.

81. La Conférence a reconnu que, si le continent présente une grande diversité, certains problèmes critiques n'en sont pas moins communs aux différentes sous-régions; d'autres sont plus spécifiques à telle ou telle sous-région.

82. La Conférence est convenue de la nécessité de se pencher sur les problèmes démographiques africains. Il a toutefois été observé que leur nature et leur intensité varient beaucoup d'un pays à l'autre et que leur solution doit être recherchée cas par cas. Si dans un certain nombre de pays, il est souhaitable de freiner l'accroissement de la population, il n'en est pas de même dans d'autres pays où la population n'est pas assez nombreuse pour assurer la pleine

valorisation des ressources. Il a été généralement convenu qu'un progrès de l'éducation et de la formation, surtout à l'endroit des femmes, pourrait contribuer à ralentir la croissance démographique. La Conférence a particulièrement attiré l'attention sur le rythme relativement rapide de l'exode rural et de l'urbanisation en Afrique, et sur les conséquences regrettables de ce phénomène pour le développement agricole.

83. La Conférence est convenue que les ressources naturelles de certaines zones d'Afrique permettent l'autosuffisance alimentaire, mais que ce n'est pas le cas partout. Elle a félicité la FAO des diverses activités qu'elle a entreprises pour évaluer ces ressources dans l'optique de l'alimentation et de l'agriculture.

84. La Conférence a souscrit aux observations et aux conclusions de l'Etude selon lesquelles les ressources physiques qui sont le fondement de l'économie se dégradent dans toute l'Afrique sous l'effet des pressions exercées par la population, le cheptel et les sécheresses répétées. D'où la nécessité de mettre au point et d'appliquer une stratégie de conservation pour protéger la base de ressources du continent.

85. Il a été souligné qu'il est nécessaire d'améliorer les techniques d'aménagement et de conservation. A ce propos, certaines délégations ont fourni des indications sur les mesures prises par leurs gouvernements pour conserver les ressources en luttant contre l'érosion et en diffusant des pratiques agricoles améliorées.

86. La Conférence est convenue que pour intensifier l'agriculture, il est essentiel d'adopter d'autres formules que les pratiques d'agriculture itinérantes et de jachère arbustive, qui ne répondent plus aux impératifs actuels. Cette intensification exige entre autres que l'on utilise des engrais minéraux et que l'on adopte plus largement les techniques de recyclage des matières organiques. La FAO a été félicitée des efforts qu'elle fait pour promouvoir l'utilisation des engrais, et il lui a été demandé de concentrer spécialement son attention sur la nutrition intégrée des végétaux. A cet effet, la FAO doit continuer de promouvoir les travaux sur la fixation biologique de l'azote.

87. Il a été reconnu que l'irrigation joue un rôle important dans l'accroissement de la productivité et dans la sécurité alimentaire, et il a été souligné qu'il faut trouver un juste équilibre entre grande et petite irrigation. Actuellement, beaucoup de pays mettent davantage l'accent sur les petits projets d'irrigation peu coûteux à réaliser, mais dans certains, c'est la grande irrigation qui mérite de recevoir priorité. Même si parfois l'irrigation est d'un coût élevé, la Conférence a confirmé la nécessité de la développer. Il faut accroître les efforts pour réduire les coûts de réalisation, de fonctionnement et d'entretien des ouvrages d'irrigation, et rationaliser leur utilisation. A cet égard, la Conférence a demandé à la FAO d'aider les Etats Membres à mettre au point des systèmes d'irrigation d'un bon rapport coût/efficacité.

88. La Conférence a estimé que les pêcheries intérieures et l'aquaculture n'ont pas été suffisamment prises en compte dans l'Etude. Les travaux réalisés

pour mobiliser les ressources en eau pour l'irrigation peuvent dans la plupart des cas rendre possible le développement de pêcheries continentales qui contribuent à la sécurité alimentaire.

89. La Conférence a reconnu la réalité de la dégradation de l'environnement qui menace de vastes zones dans beaucoup de pays et risque de les rendre inhabitables (déforestation, avancées des dunes, stérilisation des sols). Les fluctuations climatiques qui se sont traduites dans les grandes sécheresses récentes ne doivent plus être considérées comme des accidents mais comme des contraintes constantes. Les sécheresses aiguës sont désormais devenues un caractère permanent du climat.

90. La Conférence a insisté sur le rapport étroit entre forêts, arbres et conservation de la fertilité des sols; l'urgence d'interventions pour enrayer les mouvements de sable qui se généralisent dans les zones sahéliennes a été signalée. Il a été préconisé d'établir des politiques agricoles qui englobent l'utilisation des ressources en terres, la sylviculture et la gestion des forêts, le bois de feu, etc., ou de réviser les politiques existantes. La Conférence a estimé qu'une solution possible pour pallier le problème du bois de feu et améliorer la qualité des sols serait d'encourager la construction de digesteurs à biogaz dans les zones rurales. La FAO a donc été invitée à continuer d'appuyer la généralisation de ces techniques.

91. La conservation des sols nécessite des projets qui n'obtiennent pas toujours la faveur des populations; il a été recommandé de promouvoir d'urgence des interventions intégrées et notamment l'agroforesterie.

92. La Conférence a reconnu que l'accent mis dans l'Etude sur les quatre éléments cruciaux d'une stratégie d'accroissement de la production est justifié, et elle a approuvé ces quatre lignes d'action, à savoir: mettre en place des mesures d'incitation efficaces; améliorer les approvisionnements en intrants; *renforcer les institutions nécessaires; et développer l'infrastructure.*

93. Il a été reconnu que, si des prix à la production suffisamment élevés sont l'une des principales incitations, d'autres mesures peuvent être tout aussi importantes ou plus encore. On a particulièrement insisté à cet égard sur un rapport favorable entre les prix à la production et les prix des intrants, sur l'approvisionnement en biens de consommation et sur l'efficacité des systèmes de commercialisation. Il faudrait améliorer substantiellement le crédit - volume et conditions d'accès - surtout au bénéfice des petits exploitants.

94. La Conférence a reconnu que les subventions jouent un rôle important dans les systèmes d'incitation, mais a rappelé que leur répartition doit être surveillée de près afin d'éviter de graves distorsions et pour qu'elles soient graduellement supprimées au bon moment. Elle a relevé qu'il y a une contradiction entre les objections que font certains donateurs à l'utilisation des subventions dans les pays africains et le fait qu'eux-mêmes subventionnent leur agriculture, introduisant ainsi dans le commerce international des distorsions très dommageables pour la production et les exportations agricoles des pays d'Afrique.

95. La Conférence s'est inquiétée des coûts économiques et sociaux élevés des programmes d'ajustement structurel préconisés par de nombreux organismes internationaux de financement. Quelques délégations ont exprimé l'espoir que la FAO pourra analyser l'impact de ces programmes sur le secteur alimentaire et agricole et surtout sur la consommation et l'état nutritionnel des pauvres.

96. L'accroissement de la production agricole en Afrique est subordonné, entre autres, à une utilisation accrue d'intrants modernes - engrais, semences améliorées, pesticides, outils et machines agricoles. La Conférence a recommandé que davantage de ressources, tant nationales qu'internationales, soient consacrées à l'amélioration des approvisionnements en intrants. Elle a approuvé les mesures proposées dans l'Etude en ce qui concerne l'amélioration des approvisionnements en intrants de l'agriculture africaine, notamment: expansion de la production locale, encouragement à utiliser plus intensivement les capacités de production existantes dans les pays d'Afrique, renforcement des échanges intra-africains, accroissement des importations dans le cadre d'accords d'approvisionnement à long terme, relèvement de l'aide en nature au-delà des niveaux actuels d'aide publique au développement.

97. Il a été noté que les mesures visant à accroître la production nationale et les importations d'intrants doivent s'assortir d'une amélioration de leur distribution, de leur transport, de leur commercialisation et de leur entreposage.

98. La Conférence a souligné la nécessité de consacrer davantage d'attention aux plantes-racines, aux tubercules et aux bananes-plantains, ainsi qu'au développement de techniques appropriées de transformation des denrées vivrières de base.

99. En ce qui concerne le cadre institutionnel du développement agricole, la Conférence a souligné qu'il est important de valoriser le capital humain, de développer la recherche et la vulgarisation, de faire évoluer les régimes fonciers et de renforcer la participation populaire. Elle est convenue que la formation est nécessaire à tous les niveaux, et notamment les formations techniques, professionnelles, la formation des femmes et celle des jeunes.

100. Il a été reconnu que la recherche, tant fondamentale qu'appliquée, est essentielle pour permettre un accroissement de la production agricole. Il faudra consacrer une attention spéciale à la recherche sur l'agriculture pluviale et sur les cultures vivrières non céréalières telles que racines et tubercules, en s'efforçant particulièrement de l'adapter aux besoins et aux capacités de petits exploitants.

101. Un certain nombre d'actions dans le domaine de la recherche ont été proposées. Il faudrait: premièrement, généraliser la méthode consistant à aborder les problèmes sous l'angle des systèmes agricoles de façon à bien identifier les besoins technologiques des exploitants; deuxièmement, promouvoir les flux d'information dans les deux sens entre agriculteurs, vulgarisateurs et chercheurs; troisièmement, accroître la participation des sociologues à la programmation et à l'évaluation de la recherche; quatrièmement, promouvoir la coopération sous-régionale pour la recherche et, chaque fois que possible, la participation du secteur privé.

102. Il a été reconnu que les systèmes fonciers actuels peuvent, dans certains pays, faire obstacle aux investissements dans l'agriculture et à la bonne utilisation des ressources naturelles. Un certain nombre de délégations ont toutefois souligné que le problème ne réside pas nécessairement dans les systèmes fonciers mais dans la pauvreté des agriculteurs. La Conférence a noté que la FAO effectue actuellement des études approfondies sur les systèmes fonciers dans un certain nombre de pays africains, et a pris acte des conclusions de la table ronde sur la dynamique des systèmes fonciers et du développement rural, organisée par la FAO à Nairobi en 1985.

103. Il a été admis qu'un accroissement de la participation populaire est essentiel pour améliorer la conservation de l'environnement, développer et entretenir les installations d'irrigation, créer des plantations de bois de feu, etc. Les ONG, tant internationales que nationales, ont un rôle important à jouer pour promouvoir cette participation.

104. La Conférence a souligné qu'il importe de développer les infrastructures de commerce intrarégional, de communication et d'entreposage à l'intérieur des pays. Il importe de freiner l'exode rural; en effet, l'attrait des villes éloigne les jeunes de l'agriculture et des campagnes, où il ne reste plus qu'une population vieillissante. Il a été signalé que l'amélioration des infrastructures rurales et d'autres mesures visant à rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes pourraient aider à les retenir sur la terre et à accélérer la croissance de la productivité.

105. La Conférence a souligné que le succès des efforts que font les pays d'Afrique pour relancer leur agriculture et lui donner une base solide et rationnelle dépend dans une large mesure d'une amélioration de l'environnement économique international. A cet égard, elle a déploré que les conditions défavorables des échanges internationaux rendent vains les efforts des pays d'Afrique. L'instabilité des marchés d'exportation, la chute des prix des produits, la dégradation des termes de l'échange et la montée du protectionnisme dans les pays développés ont réduit les recettes d'exportation des pays d'Afrique et leur capacité de payer les importations essentielles, notamment celles de facteurs de production. La Conférence a souligné qu'une amélioration du climat du commerce international est indispensable au redressement économique de l'Afrique. A ce propos, elle a exprimé le vœu que la prochaine série de négociations du GATT produise des résultats positifs.

106. Les actes d'agression et de déstabilisation dont l'Afrique du Sud s'est rendue responsable, qui entravent le développement économique et la sécurité alimentaire des pays d'Afrique australe, en particulier des Etats dits de la Ligne de Front, ont été sévèrement condamnés.

107. La Conférence a encore insisté sur l'importance des échanges sous-régionaux et intrarégionaux de produits agricoles et a souligné la nécessité de prendre des mesures pour encourager le commerce des denrées alimentaires entre pays excédentaires et pays déficitaires aux niveaux sous-régional et régional.

108. La Conférence a par ailleurs noté les effets indésirables de l'aide alimentaire structurelle et des importations de denrées alimentaires subventionnées en provenance des pays développés, qui risquent de freiner la production nationale et les échanges locaux et intra-africains. Elle a demandé une intensification des opérations triangulaires par lesquelles les donateurs achètent dans les pays excédentaires d'Afrique des vivres destinés à être utilisés dans les pays déficitaires de la région.

109. Le poids de l'endettement extérieur et du service de la dette réduit sérieusement la capacité des pays d'Afrique de financer leur développement économique en général et leur développement agricole en particulier. Le service de la dette absorbe de 25 à 40 pour cent des recettes d'exportation des pays d'Afrique et le redressement économique du continent est donc subordonné à la solution du problème de la dette.

110. La Conférence a noté la diminution en valeur réelle des apports d'assistance extérieure à l'agriculture. Elle a souligné la nécessité d'une assistance extérieure accrue pour appuyer les efforts fournis par les pays d'Afrique en vue de mettre en oeuvre le Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique conformément à la recommandation de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

111. La Conférence a noté avec satisfaction le rôle et les activités des Organisations non gouvernementales (ONG) en Afrique. Quelques délégations ont toutefois exprimé le voeu que ces activités tiennent dûment compte des priorités nationales dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

112. La Conférence, tout en reconnaissant l'utilité de l'assistance technique, a souligné la nécessité de rechercher un équilibre judicieux entre les services des experts étrangers et ceux des experts locaux. Il convient d'encourager activement l'emploi de consultants de la région, étant donné les avantages évidents que cela présente, notamment du point de vue de la CTPD.

113. La Conférence a souligné l'importance de la coopération entre pays d'Afrique dans divers domaines. Cette opération devrait porter entre autres sur la production et la distribution des semences, des engrais et des autres intrants au niveau sous-régional ou régional, pour tirer parti des économies d'échelle.

114. La Conférence a souligné que les observations et les conclusions de l'Etude fournissent une base solide aux donateurs, bilatéraux et multilatéraux, pour analyser les politiques agricoles des pays d'Afrique et formuler des recommandations à leur sujet.

115. La Conférence a approuvé les conclusions de l'Etude et a invité le Directeur général de la FAO à formuler des recommandations et des propositions spécifiques devant l'Assemblée plénière, et à les présenter devant le Conseil et la Conférence de la FAO.

Représentation de la région au Groupe consultatif de la  
recherche agricole internationale (GCRAI)

116. Ayant examiné le document ARC/86/4 sur la représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, la Conférence a pris note de la vaste gamme d'activités de recherche menées par les Centres internationaux de recherche agricole (CIRA) dans la région, et a félicité le GCRAI et les organismes de parrainage (FAO, PNUD et Banque mondiale) de leurs efforts.

117. Elle a pris note en particulier de certaines études achevées en 1985: l'étude du CCT sur l'efficacité et l'impact des activités de formation des CIRA dans la région, qui recommande des mesures propres à les renforcer encore; l'examen des priorités et des stratégies futures de la recherche, dans lequel le CCT formule un certain nombre de recommandations importantes pour la région, à savoir notamment renforcer la recherche sur le sorgho et le mil, les plantes-racines, les tubercules et les bananes-plantains; enfin l'étude qu'a consacré le GCRAI à l'impact des recherches des CIRA sur la production agricole comprend un certain nombre de monographies détaillées de divers pays africains.

118. La Conférence a pris acte de l'amélioration des activités du GCRAI à l'appui de l'agriculture africaine et a remercié les représentants de la région de leurs efforts dans ce domaine.

119. La Conférence a affirmé être favorable au principe de la rotation de la représentation régionale qui permet d'assurer un chevauchement entre les mandats des nouveaux représentants et des représentants sortants. Dans cet esprit, M. N.E. Mumba, Directeur de l'agriculture au Ministère de l'agriculture et des eaux de la Zambie, a été élu en remplacement de la Tanzanie. Les délégués ont chaleureusement remercié la Tanzanie et la Guinée de la diligence et de l'efficacité avec lesquelles elles ont représenté la recherche agronomique de la région. Il a été rappelé que les représentants, en leur qualité de chargés de liaison entre le GCRAI et les Etats Membres de la région, doivent tenir les membres au courant des résultats des réunions du GCRAI. Il a donc été recommandé que, lors des Conférences régionales futures, les délégations des pays qui représentent la région comprennent les représentants chargés de faire rapport à la Conférence.

## CONCLUSIONS

### Examen du rapport du comité technique

120. La Conférence a examiné et a unanimement approuvé le rapport du Comité technique.

### Autres questions

121. La Conférence a exprimé sa profonde sympathie et ses condoléances au peuple du Cameroun, et a adopté la résolution suivante:

#### Résolution 1/86

La Conférence,

émue par le drame qui vient d'endeuiller le Cameroun lors de l'éruption récente de gaz mortels d'origine volcanique;

peinée par les pertes humaines et les dommages matériels subis;

1. exprime ses condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple du Cameroun;
2. demande au Président de la Conférence de se faire, auprès du Gouvernement et du peuple du Cameroun, l'interprète de ses sentiments de tristesse et de compassion pour les victimes de ce drame.

122. La Conférence a exprimé sa satisfaction devant le bon travail accompli en Afrique par le Directeur général de la FAO, et a adopté la résolution suivante:

#### Résolution 2/86

La Conférence,

Ayant tenu avec plein succès sa quatorzième session à Yamoussoukro, du 2 au 11 septembre 1986;

Satisfaite du bon déroulement de ses travaux et de l'atmosphère de coopération constructive qui y a prévalu;

Persuadée du rôle irremplaçable de la FAO pour aider les pays de la région à surmonter la crise alimentaire;

1. Félicite le Directeur général pour la qualité des documents soumis à ses délibérations, en particulier l'étude intitulée: "L'Agriculture africaine; les 25 prochaines années";

2. Se déclare satisfaite de la haute priorité accordée par le Directeur général à l'Afrique dans le programme de travail et de budget de l'Organisation;
3. Remercie le Directeur général des nombreuses initiatives qu'il a prises au cours de ces dernières années pour promouvoir le développement agricole et mobiliser les ressources de la communauté internationale pour surmonter les effets de la sécheresse et autres calamités naturelles en particulier le péril acridien;
4. Demande au Directeur général de continuer à alerter l'opinion publique sur la gravité de la crise alimentaire en Afrique;
5. Exprime toute sa confiance au Directeur général et le souhaite qu'il puisse continuer dans les années à venir à accorder une haute priorité à l'Afrique.

123. Ayant été reçue en audience par Son Excellence le Président Houphouët Boigny au palais présidentiel, et ayant écouté ses conseils, la Conférence est convenue de lui adresser un message de reconnaissance pour ses paroles, qui ont été source d'inspiration. Le Président de la République, après avoir brièvement retracé les étapes de la réussite ivoirienne sous sa conduite, a rappelé que, si elle alliait stabilité politique et solidarité, l'Afrique avait le potentiel requis pour réussir aussi bien que la Côte d'Ivoire. Le texte du message adressé au Président de la République figure à l'Annexe E.

124. La Conférence s'est félicitée de la chaleureuse hospitalité prodiguée aux délégués par le peuple ivoirien et par la population de Yamoussoukro en particulier, et a adopté la résolution suivante:

Résolution 3/86

La Conférence,

Ayant tenu sa quatorzième session à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), du 2 au 11 septembre 1986;

Ayant apprécié l'admirable hospitalité des autorités et du peuple ivoiriens;

1. Remercie le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Félix Houphouët-Boigny, pour l'aimable invitation à tenir la 14ème session de la Conférence à Yamoussoukro;
2. Remercie en outre les autorités ivoiriennes pour l'excellence des arrangements mis en place pour le bon déroulement de la Conférence;
3. Félicite le Ministre du développement rural, Son Excellence Monsieur Gilles Laubhouet-Vally, pour la manière exemplaire avec laquelle il a dirigé la Conférence.

Date et lieu de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

125. Le Directeur général a informé la Conférence qu'au cours de sa récente visite à Maurice, puis à nouveau avant le départ de la délégation mauricienne, le Gouvernement de Maurice avait offert, sous réserve, d'accueillir la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, mais que cette invitation restait à confirmer.

Adoption du rapport de la Conférence

126. La Conférence a examiné le rapport de l'Assemblée plénière et, après lui avoir apporté quelques amendements mineurs, l'a adopté.

Clôture de la Conférence

127. Dans une brève intervention, le Commodore Steve Obimpeh, Secrétaire d'Etat à l'agriculture de la République du Ghana, a exprimé\* au Directeur général de la FAO et aux fonctionnaires de l'Organisation sa gratitude pour l'excellente conduite de la Conférence. Il a rendu hommage au Président de la République de Côte d'Ivoire et au peuple ivoirien pour leur hospitalité bien africaine. Le Commodore Obimpeh a rappelé que la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique marque une étape importante dans le développement de l'agriculture africaine. Il a reconnu que les documents qui composent l'Etude approfondie offrent une excellente base de référence pour édifier rationnellement le développement agricole futur, et il a exhorté les délégués à repartir dans leur pays animés par la détermination de s'attaquer aux problèmes que rencontre le développement agricole de l'Afrique.

128. Dans son discours de clôture, le Directeur général a affirmé que la quatorzième conférence régionale de la FAO pour l'Afrique était parvenue à des conclusions fructueuses et positives. Il s'est félicité de la clarté de l'analyse des problèmes qui se posent à l'agriculture africaine, s'est déclaré optimiste quant au renouveau du développement agricole et s'est engagé au nom de la FAO à le soutenir comme par le passé. A cet égard, il a relevé avec satisfaction l'appui massif qui a été manifesté à lui-même et à la FAO au cours de la Conférence. Il a de nouveau assuré la Conférence que la FAO continuerait d'être vigilante pour prévenir l'offensive des ennemis des cultures et des maladies.

129. Le Directeur général a fait savoir qu'il sera tenu compte, dans la préparation du Programme de travail et budget, des priorités définies par la Conférence. Il a néanmoins regretté que ce Programme de travail et budget se prépare en des temps difficiles, où les ressources financières sont incertaines en raison de la dépréciation du dollar et de la diminution des contributions des

---

\* La motion de remerciements a été votée à l'initiative du Ministre de l'agriculture et des ressources naturelles de Sierra Leone.

Etats Membres. Il a conclu en se félicitant de la coopération dont bénéficie la FAO auprès des organismes tant bilatéraux que multilatéraux et des organisations régionales africaines.

130. M. Gilles Laubhouet-Vally, Président de la Conférence, a brièvement pris la parole pour rappeler que la population de Yamoussoukro et le peuple ivoirien tout entier se souviendraient à jamais que le Sommet de l'alimentation s'est tenu en terre ivoirienne. Tous les Ivoiriens ont été sensibles à l'honneur et au privilège d'accueillir la Conférence, qui a été celle de la dignité reconquise.

131. Il a ensuite déclaré close la Conférence.

ORDRE DU JOUR

Comité technique

(2 - 6 septembre 1986)

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture des travaux du Comité technique
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS TECHNIQUES

4. Rapport sur les activités de la FAO dans la région, notamment suites données aux principales recommandations de la treizième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1986-87 pour la région
5. L'agriculture africaine: les 25 prochaines années
6. Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
7. Adoption du rapport du Comité technique

Conférence plénière (8 - 11 septembre 1986)

III. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la cérémonie
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

IV. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique
6. L'agriculture africaine: les 25 prochaines années

V. CONCLUSIONS

7. Examen du rapport du Comité technique
8. Autres questions
9. Date et lieu de la quinzième Conférence régionale pour l'Afrique
10. Adoption du rapport de la Conférence
11. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE

BUREAU DE LA CONFERENCE

|                                  |                                                            |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Chairman<br>Président            | Gilles LAUBHOUET-VALLY (Côte d'Ivoire)                     |
| Vice-Chairmen<br>Vice-Présidents | S. MOMBESHORA (Zimbabwe)<br>François Xavier KATALI (Congo) |
| Rapporteur                       | Paul BOMANI (Tanzanie)                                     |

OFFICERS OF THE TECHNICAL COMMITTEE

BUREAU DU COMITE TECHNIQUE

|                                  |                                                                       |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Chairman<br>Président            | Benoît N'DRI BROU (Côte d'Ivoire)                                     |
| Vice-Chairmen<br>Vice-Présidents | Gérard Phirinyane KHOJANE (Lesotho)<br>Pedro Agostinho KANGA (Angola) |
| Rapporteur                       | Joshua Kimote MUTHAMA (Kenya)                                         |

Independent Chairman of the FAO Council  
Président indépendant du Conseil de la FAO

Lassaad BEN OSMAN (Tunisie)

MEMBER NATIONS IN THE REGION  
ETATS MEMBRES DE LA REGION

ALGERA - ALGERIE

Délégué

Mohammed LARBI  
Conseiller du Ministre de l'agriculture  
et de la pêche  
Ministère de l'agriculture et de la pêche  
Alger

Suppléant

Rabah LARBI  
Chargé d'affaires a.i.  
Ambassade auprès de la Côte d'Ivoire  
Abidjan

ANGOLA

Délégué

Pedro Agostinho KANGA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
auprès de la FAO  
Rome

Suppléants

Rolando NETO  
Technicien supérieur  
Secrétariat d'Etat à la coopération  
Luanda

Joaquim GANJA  
Attaché diplomatique  
Ministère des relations extérieures  
Luanda

Miguel TALANGA  
Technicien supérieur  
Ministère des pêches  
Luanda

BENIN

Délégué

Adolphe BIAOU  
Ministre du développement rural et de  
l'action coopérative  
Cotonou

Suppléants

Mamadou FASSASSI  
Directeur de l'agriculture  
Ministère du développement rural et de  
l'action coopérative  
Cotonou

Moïse MENSAH  
Conseiller  
Ministère du développement rural et de  
l'action coopérative  
Cotonou

BOTSWANA

Delegate

T. TAUKOBONG  
Director of Agricultural Field Services  
Ministry of Agriculture  
Gaborone

Alternate

NYANGAYEZI MACALA  
Planning Officer  
Ministry of Agriculture  
Gaborone

BURKINA FASO

Délégué

Jean Marie SOMDA  
Ministre de l'agriculture et de l'élevage  
Ouagadougou

Suppléants

Alpha Aloú OUEDRAOGO  
Directeur Projets engrais vivriers et  
intrants agricoles  
Ministère de l'agriculture et de l'élevage  
Ouagadougou

P. Michel SEDOGO  
Directeur Institut d'études et recherches  
agricoles  
Ministère de l'enseignement supérieur et  
de la recherche scientifique  
Ouagadougou

BURUNDI

Délégué

Albert MBESHEBUBUSA  
Directeur de Cabinet  
Ministère de l'agriculture et de l'élevage  
Bujumbura

Suppléants

Salvator SAHINGUVU  
Directeur général de la planification  
agricole  
Bujumbura

Agricola NDAKAZI  
Conseiller  
Ministère des relations extérieures et  
de la coopération  
Bujumbura

CAMEROON - CAMEROUN

Délégué

Jean Baptiste YONKE  
Ministre de l'agriculture  
Yaoundé

Suppléants

Mahi MAXIALE  
Directeur de l'agriculture  
Ministère de l'agriculture  
Yaoundé

Gottlieb MUKIA MBONE  
Directeur des pêches  
Ministère de l'élevage, des pêches et  
des industries animales  
Yaoundé

Daniel DANG MEKOULA  
Secrétaire permanent  
Comité national permanent de la FAO  
Yaoundé

Thomas YANGA  
Représentant permanent suppléant  
auprès de la FAO  
Rome

CAPE VERDE - CAP-VERT

Délégué

Miguel Antonio LIMA  
Secrétaire d'Etat à la pêche  
Praia

Suppléants

Antonio ROGRIGUES PIRES  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Cristina Isabel Lopes Da Silva Monteiro DUARTE  
Economiste du Bureau d'études et planification  
Ministère du développement rural et pêches  
Praia

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC  
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Délégué

Emmanuel ABDOUL  
Ministre du développement rural  
Bangui

Suppléant

Casimir AMAKPPIO  
Secrétaire général  
Ministère du développement rural  
Bangui

CHAD - TCHAD

Délégué

YOYANA BANIEARA  
Ministre de l'agriculture et du  
développement rural  
N'Djamena

Suppléant

Abdelwahab CHERIF  
Directeur général  
Ministère de l'agriculture et du  
développement rural  
N'Djamena

COMOROS - COMORES

Délégué

Mohamed ALI SOILIHI  
Ministre de la production agricole,  
de l'industrie et de l'artisanat  
Moroni

Suppléant

MSAIDIE SOILIHI KASSIMO  
Directeur général CE.FA.DER.  
Moroni

CONGO

Délégué

François Xavier KATALI  
Ministre du développement rural  
Brazzaville

Suppléants

Joseph TCHICAYA  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Guy Georges MBACKA  
Secrétaire général  
Ministère du développement rural  
Brazzaville

Michel MOMBOULI

Représentant permanent adjoint auprès de la FAO  
Rome

Gérard BOUKAMBOU BEMBA  
Attaché économique et financier  
Cabinet du Chef de l'Etat  
Présidence de la République  
Brazzaville

Marie-Joseph OSSOMBI

Conseiller du Ministre du développement rural  
Brazzaville

COTE D'IVOIRE

Délégué

Gilles LAUBHOUET-VALLY  
Ministre du développement rural  
Abidjan

Suppléants

Benoît N'DRI BROU  
Directeur Office des semences et plants  
Ministère du développement rural  
Abidjan

Souleymane SAKO  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Mankambou Yves NANGUY  
Directeur de l'agriculture  
Ministère de l'agriculture  
Abidjan

Konan Daniel YOMAN  
Représentant permanent adjoint  
auprès de la FAO  
Rome

Guy J. WILLIAMS  
Sous-Directeur de la promotion rurale  
Ministère du développement rural  
Abidjan

S. DOUKOURE  
Directeur régional Centre de la SODEPRA  
Buaké

Luc KOFFI  
Directeur central des pêches  
Abidjan

Anatole KOSSA  
Chercheur au C.I.R.T.  
Ministère de la recherche scientifique  
Abidjan

Jacques BENOIT  
Statisticien  
Ministère de l'agriculture  
Abidjan

Martin YAO KOUASSI  
Directeur des cultures vivrières  
Ministère du développement rural  
Abidjan

EQUATORIAL GUINEA - GUINEE EQUATORIALE

ETHIOPIA - ETHIOPIE

Delegates

Mesfin MAKONNEN  
Vice Minister of Agriculture  
Addis Ababa

Alternates

ASSEFA YILALA  
Alternate Permanent Representative to FAO  
Rome

W. Michael NEGUSSE  
Head, Monitoring and Evaluation  
Planning Department  
Ministry of Agriculture  
Addis Ababa

Asfaw LEULSEGED  
Head, Budgeting and Programming  
Planning Department  
Ministry of Agriculture  
Addis Ababa

GABON

Délégué

Georges AMVAME-NDONG  
Délégué ministériel auprès du Ministre de  
l'agriculture, de l'élevage et de l'économie  
rurale  
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et  
de l'économie rurale  
Libreville

Suppléants

Jean Fidèle NGUEMA-NZE  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Dieudonné RAUGANCY  
Secrétaire général  
Commission nationale FAO  
Libreville

GAMBIA - GAMBLE

Delegate

Lamin SAHO  
Parliamentary State Secretary  
Vice Minister of Agriculture  
Ministry of Agriculture  
Banjul

Alternates

Abdullah Mamadou Kalifa BOJANG  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Amadou TAAL  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture  
Banjul

Tamsier D. M'BYE  
Senior Assistant Secretary  
Ministry of Water Resources and the  
Environment  
Banjul

GHANA

Delegate  
S. OBIMPEH  
PNDC Secretary for Agriculture  
Ministry of Agriculture  
Accra

Alternates  
Victor Nortey DOWUONA  
Director of Fisheries  
Fisheries Department  
Accra

Hugh K. QUARTEY PAPAPIO  
Director of Crop Services  
Ministry of Agriculture  
Accra

GUINEA - GUINEE

Délégué  
EL HADJ MAMY KOUYATE  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Suppléants  
Bernard KOUNDIANO  
Directeur de l'agriculture  
Ministère du développement rural  
Conakry

Fode Bangaly KEITA  
Directeur  
Division organismes internationaux  
Ministère du plan et de la coopération  
internationale  
Conakry

Ibrahima KABA  
Représentant permanent adjoint auprès  
de la FAO  
Rome

GUINEA BISSAU - GUINEE-BISSAU

Délégué  
Carlos CORREIA  
Ministre d'Etat du développement  
rural et pêche  
Bissau

Suppléant  
Jorge OLIVEIRA  
Directeur du développement rural  
Ministère du développement rural et pêche  
Bissau

KENYA

Delegate  
Joshua Kimote MUTHAMA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Alternate  
Joseph N. KESA  
Planning Officer  
Ministry of Agriculture and Livestock  
Development  
Nairobi

LESOTHO

Delegate  
D.R. PHORORO  
Advisor for Agriculture  
Ministry of Agriculture and Marketing  
Maseru

Alternates  
Gérard Phirinyane KHOJANE  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome  
  
A.M. MOROJELE (Mrs)  
Chief Planning Officer  
Ministry of Agriculture and Marketing  
Maseru

LIBERIA

Delegate  
Scott Golorzuo TOWEH  
Minister of Agriculture  
Monrovia

Alternates  
Dominic BALLAYAN  
Agricultural Counsellor  
Permanent Representation to FAO  
Rome

Rudene F. WILKINS (Mrs)  
Coordinator, Monitoring and Statistics  
Ministry of Agriculture  
Monrovia

MADAGASCAR

Délégué

Apolinaire ANDRIATSIAFAJATO  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

MALAWI

MALI

Délégué

ISSA ANGOIBA  
Ministre de l'agriculture  
Bamako

Suppléants

Nampaa Nangoun SANOGO  
Directeur général des eaux et forêts  
Direction nationale des eaux et forêts  
Bamako

Modibo DIARRA  
Ambassadeur auprès de la Côte d'Ivoire  
Abidjan

El Hassane DRAVE  
Conseiller technique  
Ministère de l'agriculture  
Bamako

Hamidou BARRY  
Chef du Protocole  
Ambassade auprès de la Côte d'Ivoire  
Abidjan

MAURITANIA - MAURITANIE

Délégué

Mohamed OULD BABETTA  
Commissaire adjoint  
Sécurité alimentaire  
Ministère du développement rural  
Nouakchott

Suppléant

Hamet Yahya DIALLO  
Ingénieur du développement rural  
Ministère du développement rural  
Nouakchott

MAURITIUS - MAURICE

Delegate

Murlidas MADUN DULLOO  
Minister of Agriculture, Fisheries and  
Natural Resources  
Port-Louis

Alternate

Régis YATSIN  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture, Fisheries and  
Natural Resources  
Port-Louis

MOROCCO - MAROC

Délégué

Ahmed ALAOUI ABDELLAOUI  
Secrétaire général  
Ministère de l'agriculture et de la réforme  
agraire  
Rabat

Suppléants

Driss JELLOULI  
Directeur de l'Office régional de mise en  
valeur agricole d'Ouarzazate  
Rabat

Abdellatif GUEDIRA  
Chef de la Division des cultures industrielles  
Ministère de l'agriculture et de la réforme  
agraire  
Rabat

MOZAMBIQUE

NAMIBIA - NAMIBIE

NIGER

Délégué

Elhj Habibou ALLELE  
Ministre de l'agriculture  
Niamey

Suppléants

Nayoussa ISSIA

Secrétaire général

Ministère des ressources animales

Niamey

Sahadou BAWA

Représentant permanent auprès de la FAO

Rome

Oumarou IBRAHIM

Directeur de la production agricole

Ministère de l'agriculture

Niamey

Kabirou ALZOUA

Chef de Division

Directeur du budget

Ministère des finances

Niamey

Ibrahima LABO

Ingénieur Directeur adjoint

Projet forestier IDA

Ministère hydraulique/environnement

Niamey

NIGERIA

Delegate

Alani AKINIRADE

Federal Minister of Agriculture,

Water Resources and Rural Development

Lagos

Alternates

O. AWOYEMI

Director

Federal Department of Agriculture,

Water Resources and Rural Development

Lagos

Jaafar LADAN

Permanent Representative to FAO

Rome

RWANDA

Délégué

Anastase NTEZILYAYO

Ministre de l'agriculture, de l'élevage  
et des forêts

Kigali

Suppléant

Anastase MUREKEZI

Directeur général de la production agricole

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et  
des forêts

Kigali

SAO TOME AND PRINCIPE - SAO TOME-ET-PRINCIPE

Délégué

Oscar Aguiar Do Sacramento E. SOUSA

Ministre de l'agriculture et du  
développement rural

Sao Tomé

Suppléants

Rodrigo GUILHERME

Conseiller technique

Ministère de l'agriculture et du  
développement rural

Sao Tomé

André BRAGANÇA GOMES

Conseiller technique

Département de coopération internationale

Ministère de l'agriculture et du  
développement rural

Sao Tomé

SENEGAL

Délégué

Famara Ibrahima SAGNA

Ministre du développement rural

Dakar

Suppléants

Henri Arphang SENGHOR

Ambassadeur

Représentant permanent auprès de la FAO

Rome

Mataar NDIAYE

Ambassadeur du Sénégal en Côte d'Ivoire

Abidjan

El Hadj Oumar TOURE

Directeur de l'agriculture

Ministère du développement rural

Dakar

Baba DIOUM

Conseiller technique chargé

des grands produits

Ministère du développement rural

Dakar

Amadou Moustapha KAMARA

Conseiller technique chargé des stratégies  
de développement et de la sécurité  
alimentaire

Ministère du développement rural

Dakar

SEYCHELLES

SIERRA LEONE

Delegate

Suffian KARGBO  
Minister of Agriculture, Natural Resources  
and Forestry  
Freetown

Alternates

Raymond KAMARA  
Director of Agriculture  
Ministry of Agriculture, Natural Resources  
and Forestry  
Freetown

C.B. SESAY  
Chief Agriculturist  
Ministry of Agriculture, Natural Resources  
and Forestry  
Freetown

SUDAN - SOUDAN

Delegate

Yousif Amed DASH  
First Under Secretary  
Ministry of Agriculture and Natural  
Resources  
Khartoum

Alternate

Gamal Mohamed AHMED  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

SWAZILAND

Delegate

A.V. KUNENE  
Principal Secretary  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Mbabane

Alternates

Nicholas T. GUMEDE  
Director of Veterinary Services  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Mbabane

Nomathemba DLAMINI  
Director, Research and Planning  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Mbabane

M.N. NGWENYA  
Senior Agricultural Officer  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Mbabane

TANZANIA - TANZANIE

Delegate

Paul BOMANI  
Minister of Agriculture and Livestock  
Development  
Dar-es-Salaam

Alternates

Oumar Ali JUMA  
Principal Secretary  
Ministry of Agriculture and Livestock  
Development  
Zanzibar

Joseph MTENGA  
Minister Plenipotentiary  
Alternate Permanent Representative to FAO  
Rome

John MCHECHU  
Assistant Commissioner for Livestock  
Development  
Ministry of Agriculture and Livestock  
Development  
Dar-es-Salaam

Bedda Henry KATANI  
Senior Economist  
Ministry of Agriculture and Livestock  
Development  
Dar-es-Salaam

TOGO

Délégué

Kokou Délali ADZESSI  
Attaché de Cabinet  
Ministère du développement rural  
Lomé

Suppléant

Komla Mensah DOUMASSI  
Directeur de l'animation rurale et  
de l'action coopérative  
Lomé

TUNISIA - TUNISIE

Délégué

Mohamed ABDELHADI  
Ministre plénipotentiaire  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Suppléant

Malek BENSALAH  
Directeur général de la production végétale  
Ministère de l'agriculture  
Tunis

UGANDA - OUGANDA

Delegate

Robert K. KITARIKO  
Minister of Agriculture and Forestry  
Kampala

Alternates

A.K. OSUBAN  
Commissioner for Agriculture  
Ministry of Agriculture  
Kampala

M. SIMBWA-BUNNYA  
Designate Permanent Representative to FAO  
Entebbe

S.E. ONYAIT  
Acting Commissioner of Veterinary  
Services and Animal Industry  
Kampala

ZAIRE

Délégué

NZUNGU LUNTADI  
Secrétaire d'Etat à l'agriculture et  
au développement rural  
Kinshasa

Suppléants

SAMBA MOOMI TE AVELELA  
Directeur de la production végétale  
Département de l'agriculture et du  
développement rural  
Kinshasa

SANGO YA TAMBWE (Mme)  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

ZAMBIA - ZAMBIE

Delegate

N.E. MUMBA  
Director of Agriculture  
Ministry of Agriculture and Water  
Development  
Lusaka

Alternates

B.E. PHIRI  
Principal Planning Officer  
Ministry of Agriculture and Water  
Development  
Lusaka

E.D. MUYANGA  
Director of Fisheries  
Ministry of Agriculture and Water  
Development  
Lusaka

J.S. AKAPELWA  
Chief Conservator of Forests  
Forestry Department  
Ndola

T.F.F. MALUZA  
Alternate Permanent Representative to FAO  
Rome

ZIMBABWE

Delegate

S. MOMBESHORA  
Deputy Minister  
Ministry of Lands, Agriculture and  
Rural Resettlement  
Harare

Alternate

Emmanuel Tapiwa CHENGU  
Deputy Secretary  
Ministry of Lands, Agriculture and  
Rural Resettlement  
Harare

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION  
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION

CANADA

Ronald MACINTOSH  
Food Aid Coordination and Evaluation Center  
Canadian International Development Agency  
Hull

EGYPT - EGYPT

Abdel Azim EL GAZZAR  
Agricultural Counsellor and Representative  
to FAO  
Rome

FRANCE

Paul Marc HENRY  
Ambassadeur de France  
Président du Comité interministériel  
pour l'alimentation et l'agriculture  
Paris

Jean Marie TRAVERS  
Direction des Organisations Internationales  
Ministère des Affaires Etrangères  
Paris

Louise M.A. AVON  
Sous-directeur  
Politiques multilatérales  
Ministère de la coopération  
Paris

Guy FRADIN  
Chef du Bureau de la coopération  
internationale  
Ministère de l'agriculture  
Paris

LIBYA - LIBYE

Bashir El Mabrouik SAID  
Permanent Representative to FAO  
Rome

NETHERLANDS - PAYS-BAS

Karel DE VEY MESTDAGH  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

A.J. EVERS  
Agricultural Attaché  
Embassy of Netherlands  
Abidjan

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

James AITKEN  
Head of FAO Section  
Overseas Development Administration  
London

Paul TULEY  
Senior Agricultural Adviser  
Africa Division  
Overseas Development Administration  
London

UNITED STATES OF AMERICA -  
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

James E. ROSS  
Agricultural Attaché  
United States Mission to  
the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture  
Rome

Richard J. BLABEY  
Agricultural Attaché  
United States Embassy  
Abidjan

E. WAYNE DENNEY  
Office of International Cooperation and  
Development  
Bureau of International Organization  
Affairs  
U.S. Department of Agriculture  
Washington D.C.

John R. BABYLON  
Program Economist  
USAID/REOSO  
United States Embassy  
Abidjan .

Stephen Alan BORUCHOWITZ  
International Affairs Specialist  
Office of International Cooperation  
and Development  
U.S. Department of Agriculture  
Washington D.C.

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Rev. Msgr Timothy BROGLIO  
Chargé d'affaires, a.i.  
Nonciature apostolique  
Abidjan

Xavier ROUSSELOT  
Nonciature apostolique  
Abidjan

AFRICAN LIBERATION MOVEMENTS

MOUVEMENTS AFRICAINS DE LIBERATION

PAN AFRICANIST CONGRESS OF SOUTH AFRICA  
CONGRES PANAFRICAIN D'AFRIQUE DU SUD

M. GOBOSE  
Secretary for Economic Affairs  
Dar-es-Salaam

SOUTH-WEST AFRICA PEOPLE'S ORGANIZATION  
ORGANISATION DU PEUPLE DU SUD-OUEST AFRICAIN

Ben AMATHILA  
Secretary for Economic Affairs  
Luanda

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES  
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Tchouta MOUSSA  
Secrétaire exécutif adjoint  
Addis Abeba

WORLD FOOD PROGRAMME  
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Yifru KETEMA  
Special Adviser to the Executive Director  
(African Affairs)  
Rome

Tesema NEGASH  
Deputy Representative in The Gambia  
Chief of Operations  
Banjul

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Pierre DAMIBA  
Directeur régional pour l'Afrique  
Abidjan

Abdoul BARRY  
Administrateur de projets régionaux  
New York

Assim DIAWARA  
Représentant résident a.i.  
Abidjan

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL

Djamal Eddine GHOZALI  
Conseiller industriel principal hors siège  
c/o PNUD  
Lomé

UNITED NATIONS FUND FOR POPULATIONS ACTIVITIES  
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN  
MATIERE DE POPULATION

Sylvère I. LOOKY  
Représentant adjoint  
Conseiller hors classe en matière de population  
Abidjan

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION  
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Daniel FILLOL  
Directeur a.i.  
Abidjan

WORLD BANK  
BANQUE MONDIALE

Donald C. PICKERING  
Senior Agricultural Adviser  
Western Africa Projects Department  
Washington, D.C.

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT  
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Bahman MANSURI  
Director  
Africa Division  
Rome

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

M. LEFEBURE  
Delegate of EEC a.i.  
Abidjan

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK -  
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Makese DIKOMBE  
Agro-Economist  
Abidjan

Birama Boubacar SIDIBE  
Abidjan

AFRICAN OIL PALM DEVELOPMENT ASSOCIATION -  
ASSOCIATION AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT DU  
PALMIER A HUILE

Baudelaire HOUNSINOU SOUROU  
Secrétaire exécutif  
Abidjan

CENTRAL AFRICAN CUSTOMS AND ECONOMIC UNION -  
UNION DOUANIERE ET ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE  
CENTRALE

Louis B. NETY  
Chef Département agriculture, eaux,  
forêts et chasse  
Bangui

Benoît TAKAM  
Chef Département élevage, pêches et  
industries animales  
Bangui

CENTRE ON INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR  
AFRICA - CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL  
INTEGRE POUR L'AFRIQUE

Ahmed M.H.A. EL-BAZ  
Director  
Arusha

COMMONWEALTH SECRETARIAT -  
SECRETARIAT POUR LES PAYS DU COMMONWEALTH

Michael WALES  
Assistant Director  
London

ECONOMIC COMMUNITY OF WEST AFRICAN STATES -  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE  
DE L'OUEST

Joseph NEBIE  
Chef Division Agriculture  
Lagos

INTER-AFRICAN COFFEE ORGANIZATION -  
ORGANISATION INTERAFRICAIN DU CAFE

Buyungu MPUNGI  
Secrétaire général adjoint  
Abidjan

John ESHUN  
Abidjan

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS -  
OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES

SIDIBE Amadou SAMBA  
Paris

LIPTAKO-GOURMA INTEGRATED DEVELOPMENT AUTHORITY  
AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA REGION  
DU LIPTAKO-GOURMA

Silimane GANOUA  
Directeur général  
Ouagadougou

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY -  
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Ide OUMAROU  
Secretary General  
Addis Abeba

Ide MAMOUDOU  
Attaché de Cabinet  
Addis-Abeba

Vincent Niagne ANIGMEL  
Chef Division ressources naturelles a.i.  
Addis-Abeba

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT  
CONTROL IN THE SAHELIAN ZONE - COMITE  
PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA  
SECHERESSE DANS LE SAHEL

Brah MAHAMAN  
Secrétaire exécutif  
Ouagadougou

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK - BANQUE  
OUEST-AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

M. LAMIZANA KONZON  
Chef, Division du développement rural  
Lomé

WEST AFRICA RICE DEVELOPMENT ASSOCIATION -  
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA  
RIZICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Alieu JAGNE  
Acting Executive Secretary  
Monrovia

Konane MIEZAN  
Directeur Station ADRAO  
Bouaké

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE TRADE  
UNIONS - CONFEDERATION INTERNATIONALE DES  
SYNDICATS LIBRES

M.E. JALLOW  
Vice-President, African Regional  
Organization  
Secretary General, Gambia Workers  
Confederation  
Banjul

INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL  
PRODUCERS - FEDERATION INTERNATIONALE DES  
PRODUCTEURS AGRICOLES

G. DIOMANDE  
Secretary General  
Chamber of Agriculture  
Abidjan

INTERNATIONAL FEDERATION OF PLANTATION,  
AGRICULTURAL AND ALLIED WORKERS - FEDERATION  
INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DES  
PLANTATIONS, DE L'AGRICULTURE ET DES  
SECTEURS CONNEXES

Kwaku HALIGAH  
Vice President for Africa  
Geneva

ORGANIZATION OF AFRICAN TRADE UNIONS UNITY -  
ORGANISATION DE L'UNITE SYNDICALE AFRICAINE

Kwaku HALIGAH  
Member of Continental Secretariat  
Accra

PAN-AFRICAN FEDERATION OF AGRICULTURAL TRADE  
UNIONS - FEDERATION PANAFRICAIN DES SYNDICATS  
DE L'AGRICULTURE

Kwaku HALIGAH  
Secretary General  
Lomé

PAN-AFRICAN INSTITUTE FOR DEVELOPMENT -  
INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT

Alfred MONDJANAGNI  
Secrétaire général  
Douala

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS - FEDERATION  
SYNDICALE MONDIALE

Philippe HOUNTONDI  
Syndicat des travailleurs d'agriculture  
du Bénin  
Cotonou

CONFERENCE SECRETARIAT/SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Conference Secretary:       | N. Doumandji |
| Conference Affairs Officer: | G. Tedesco   |
| Reports Officer:            | M. Okai      |
| Press Officers:             | M. Heuze     |
|                             | H. Toros     |
|                             | G. Hazoumé   |

FAO STAFF/FONCTIONNAIRES DE LA FAO

|                                                                         |                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Edouard Saouma<br>Director-General                                      | G. Lazarev<br>Senior Economist, DDC                                   |
| N. Islam<br>Assistant Director-General, ES                              | D. Moro<br>Personal Assistant to Director-General, ODG                |
| R.S. Lignon<br>Assistant Director-General, DD                           | D. Norse<br>Senior Policy and Planning Coordinator, AGD               |
| L.D. Amaizo<br>Regional Programme and Planning Officer,<br>RAFR         | H. Owusu-Agyemang<br>FAO Representative                               |
| L. Brader<br>Director, Plant Production and<br>Protection Division, AGP | A. Regnier<br>Director, IAA                                           |
| M. Dia<br>Senior Field Programme Officer, DDF                           | R. Sant'Anna<br>Regional Soil Resources Officer, RAFR                 |
| El Hadji Sene<br>Forestry Officer (Arid Zones and Fuelwood)<br>FOR      | L.W. Siry<br>Chief, Regional Operations Service -<br>West Africa, AGO |
| G. Hatti<br>Attaché de Cabinet, ODG                                     | T. Taka<br>Chief, Regional Bureau for Africa, DDF                     |
|                                                                         | E.N. Tapsoba<br>Senior Economist, ESP                                 |



LISTE DES DOCUMENTS

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ARC/86/1-Rev. 2      | Ordre du jour provisoire annoté                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| ARC/86/2             | Les activités de la FAO dans la région, notamment suites données aux principales recommandations de la treizième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1986-87 pour la région                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| ARC/86/3             | <p>L'agriculture africaine: les 25 prochaines années</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Un programme d'action pour l'agriculture africaine</li><li>- Résumé: note de synthèse</li><li>- Rapport principal</li><li>- Atlas de l'agriculture africaine</li><li>- ANNEXE I: Dimensions socio-économiques et politiques</li><li>- ANNEXE II: Ressources en terres</li><li>- ANNEXE III: Accroître la productivité</li><li>- ANNEXE IV: Irrigation et maîtrise de l'eau</li><li>- ANNEXE V: Les politiques d'incitation et d'approvisionnement en facteurs de production</li></ul> |
| ARC/86/4             | Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <u>Série ARC/INF</u> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| ARC/86/INF/1         | Note d'information                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| ARC/86/INF/2-Rev. 1  | Calendrier provisoire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| ARC/86/INF/3-Rev. 2  | Liste provisoire des documents                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| ARC/86/INF/4         | Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la crise économique et sociale en Afrique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| ARC/86/INF/5-Rev. 2  | Liste provisoire des délégués et observateurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

Série ARC/86/OD

De ARC/86/OD/1 à                    Programmes des séances  
ARC/86/OD/9

Série ARC/86/REP

ARC/86/TC/REP                    Rapport du Comité technique

ARC/86/REP/1                    Projet de rapport de la Conférence plénière - Première  
partie

ARC/86/REP/2                    Projet de rapport de la Conférence plénière - Deuxième  
partie

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE  
(2 - 6 septembre 1986)

Organisation du Comité technique

1. La quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), du 2 au 11 septembre 1986. La session plénière de la Conférence a été précédée, du 2 au 6 septembre 1986, par la réunion du Comité technique.
2. Ont participé à la réunion les délégués de 41 Etats Membres de la région; des observateurs d'Etats Membres extérieurs à la région; des représentants des Nations Unies et des institutions spécialisées; des observateurs d'organisations intergouvernementales et des représentants de Mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (QUA). La liste complète des participants figure à l'Annexe B du présent rapport.

Ouverture des travaux du Comité technique

3. Dans une déclaration liminaire, M. R. S. Lignon, Sous-Directeur général, Département du développement, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO. Il a remercié le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour le chaleureux accueil qu'il a réservé aux participants et pour l'excellente organisation matérielle malgré le peu de temps disponible pour les préparatifs. Il a notamment dit combien il appréciait l'atmosphère sereine de Yamoussoukro, ville centralement située, qui favorisera certainement les travaux du Comité technique.
4. Au nom des participants, M. Lignon a évoqué la mémoire des Camerounais qui ont récemment perdu la vie lors d'une émission de gaz toxiques d'origine volcanique. Il a exprimé les sincères condoléances de la Conférence au peuple et au Gouvernement du Cameroun pour ces événements tragiques.
5. Revenant aux questions dont est saisi le Comité technique, M. Lignon a rappelé la Déclaration de Harare, adoptée par la treizième Conférence régionale de la FAO à Harare (Zimbabwe). Dans cette déclaration, les Ministres africains de l'agriculture avaient demandé au Directeur général de la FAO d'entreprendre une étude approfondie analysant les problèmes de l'agriculture africaine et indiquant les meilleures solutions pour la relancer et d'en soumettre les résultats à la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. En réponse à cette demande, la FAO a entrepris d'étudier les causes profondes de la crise alimentaire et agricole que traverse l'Afrique. Durant la réalisation de cette étude, le Directeur général a tiré profit des avis et des suggestions d'une cinquantaine de spécialistes africains du plus haut niveau.

6. M. Lignon a fait observer au Comité technique que l'Etude, intitulée "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années", a été réalisée alors que l'Afrique était en proie à une sécheresse persistante, à une famine sévère et à de grandes souffrances humaines. Les premières conclusions de l'Etude ont fourni une base à certaines des décisions prises par l'Organisation de l'unité africaine et par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation économique critique en Afrique. La FAO a ainsi apporté sa contribution à la préparation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990. Ce Programme d'action, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa Session extraordinaire, est de fait en harmonie complète avec les conclusions de l'Etude de la FAO.

7. M. Lignon a informé le Comité technique que le Directeur général présentera personnellement un Programme d'action à l'examen de la Conférence réunie en session plénière. A l'issue de la session, le Directeur général présentera aussi les conclusions de la Conférence au Président de l'Organisation de l'unité africaine, Son Excellence M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République populaire du Congo. M. Lignon a en outre brièvement rappelé que des pullulations de criquets et d'autres ravageurs menacent, et a informé les délégués que la FAO a établi un Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (CIAU) pour coordonner et conduire les campagnes de lutte. Il s'est félicité de l'aide apportée jusqu'ici par la communauté internationale. Il a ensuite invité M. Gilles Laubhouet-Vally, Ministre du développement rural de la République de Côte d'Ivoire, à ouvrir les travaux du Comité technique.

8. Au nom du Président, Son Excellence M. Félix Houphouët-Boigny, et au nom du peuple ivoirien, M. Laubhouet-Vally a souhaité aux délégués la bienvenue en Côte d'Ivoire et à Yamoussoukro. Il a rendu hommage à la FAO et à son Directeur général pour le combat livré contre la faim et la malnutrition et s'est félicité des stratégies proposées par la FAO pour le redressement de l'agriculture africaine. Il a profondément déploré la crise alimentaire qui sape l'économie de nombreux pays africains déjà en butte à un environnement économique hostile qui se manifeste en particulier par la persistance de termes de l'échange défavorables sur les marchés internationaux et par le poids excessif du service de la dette. Ces problèmes extérieurs se conjuguent à des problèmes intérieurs, notamment à l'accroissement de la population. L'agriculture restera la base du développement économique de l'Afrique: il a donc appelé les délégués à définir les mesures à adopter pour relancer et développer l'agriculture africaine au cours des 25 prochaines années. Il a insisté sur la nécessité de parvenir à l'autosuffisance alimentaire pour affranchir les Africains de leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Il a ensuite déclaré ouverts les travaux du Comité technique.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

9. A sa première séance de travail, le Comité technique a élu Président par acclamation M. Benoît N'Dri Brou de la République de Côte d'Ivoire. En acceptant la présidence M. N'Dri Brou, dans une brève allocution, a souhaité aux délégués la bienvenue en République de Côte d'Ivoire, et en particulier à Yamoussoukro. Il les a remerciés de lui avoir confié la conduite des délibérations du Comité technique, et a sollicité leur appui et leur coopération.

10. Le Comité technique a ensuite élu Son Excellence M. Gérard Phirinyane Khojane, Ambassadeur du Lesotho, et Son Excellence M. Pedro Agostinho Kanga, Représentant permanent de l'Angola auprès de la FAO, aux fonctions de premier et de deuxième Vice-Présidents, respectivement, et Son Excellence M. J. Muthama, Représentant permanent du Kenya auprès de la FAO, à la fonction de Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

11. Le Comité technique a examiné l'ordre du jour, et l'a approuvé. Cet ordre du jour, tel qu'adopté, figure à l'Annexe A.



MESSAGE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE  
COTE D'IVOIRE, SON EXCELLENCE M. FELIX HOUPHOUET-BOIGNY

Au cours d'une audience au Palais présidentiel, le Directeur général a remis au Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix Houphouët-Boigny, une médaille de la FAO pour honorer le "Premier paysan" du pays.

La Conférence a écouté une importante allocution du Président et a décidé que celle-ci ferait partie des actes de la Conférence.

La Conférence a également décidé d'adresser au Président un message d'hommage pour l'inspiration dont il est la source.

Le texte de ce message est le suivant:

Son Excellence Monsieur Félix Houphouët-Boigny,  
Président de la République de Côte d'Ivoire

La 14ème Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique me charge de l'agréable devoir de vous remercier une fois encore pour l'invitation à tenir ses assises à Yamoussoukro. Elle tient à vous redire le privilège que vous lui avez fait en y participant personnellement.

Tous les ministres et les délégués présents, ainsi que le Directeur général de la FAO, ont été infiniment sensibles à la réception que vous avez bien voulu offrir ce matin au Palais de la Présidence et émus par l'admirable déclaration que vous y avez prononcée. La sagesse et la profondeur de vos réflexions les ont fortement impressionnés. Elles caractérisent celui en qui la Conférence salue le premier paysan de l'Afrique.

Il a été décidé que vos propos feraient partie intégrante des actes de la Conférence.

La Conférence de la FAO vous exprime ses vœux les plus sincères de longue et heureuse vie et souhaite que vous puissiez, de longues années encore, oeuvrer au développement de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, ma déférence la plus respectueuse.

Gilles LAUBHOUET-VALLY  
Président de la Conférence



ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SON EXCELLENCE M. FELIX HOUPHOUET-BOIGNY

A L'OCCASION DE LA REMISE PAR LE DIRECTEUR GENERAL D'UNE MEDAILLE DE LA FAO  
POUR HONORER LE "PREMIER PAYSAN DU PAYS"

YAMOUSSOUKRO, le 9 SEPTEMBRE 1986

Monsieur le Directeur général de la FAO, Monsieur le Secrétaire général de l'OUA, Messieurs les Ministres, distingués chefs de délégations, mes chers compatriotes et mes chers frères paysans de Côte d'Ivoire,

Je ne saurais vous dissimuler la joie profonde, immense que me procure la tenue de votre conférence dans mon village de Yamoussoukro; conférence où vos réflexions permettent des échanges fructueux entre tous ceux qui se penchent sur le devenir de l'Afrique. Avenir qui repose essentiellement, au départ tout au moins, sur l'agriculture. Durant ma carrière un peu longue, ma carrière politique, j'ai reçu bien des décorations, bien des médailles mais je ne vous cache pas que celle que m'offre aujourd'hui, au nom de la FAO, M. le Directeur général de cette institution me va droit au coeur. Elle ne récompense pas l'homme, mais récompense surtout ou reconnaît surtout les mérites des paysans de Côte d'Ivoire que j'ai mission de conduire vers des lendemains meilleurs.

On a parlé du miracle ivoirien. Si miracle il y a, nous le devons non pas à ma modeste personne, je le confesse humblement, mais à ces braves paysans dont quinze, couronnés par la Coupe Nationale du Progrès, sont assis parmi nous. En Côte d'Ivoire nous aimons la terre. Je veux que toute l'Afrique aime la terre. Qui l'aime doit aimer ceux qui la mettent en valeur. C'est la raison pour laquelle les paysans occupent dans nos préoccupations une place essentielle. Vous me demandez de vous livrer quelques réflexions, je vais essayer de le faire. Après tout ce que vous avez dit hier et si bien dit, il me reste très peu de choses à ajouter. Nous avons tenu à donner des chances égales à nos paysans. Qu'est-ce à dire? Que quel que soit le lieu de production, nous offrons à nos paysans le même prix pour le cacao, pour les graines de palme, pour le riz, pour le coton, l'Etat par l'intermédiaire de la Caisse de stabilisation se chargeant du transport de ces différents produits.

Ce souci d'équité est constant, puisque nous ne séparons pas les paysans de nos enfants qui représentent l'avenir, ce sont les mêmes chances que nous avons offertes à nos enfants. Quelles que soient les conditions sociales de leurs familles, tous les enfants ivoiriens, depuis le primaire jusqu'à l'université, reçoivent un enseignement gratuit. Avec ce tandem paysans-jeunesse, nous pouvons envisager l'avenir avec beaucoup d'espoir.

La médaille énumère les principales productions de la Côte d'Ivoire. Mais je tiens à souligner, cela non par goût du triomphalisme qui ne nous habite pas, mais uniquement pour permettre à nos frères africains de ne jamais se décourager. Tout est possible en Afrique à condition qu'on aime la terre et qu'on veuille confier tout à la terre par le travail. En effet, sans une goutte de pétrole, sans un litre de pétrole, sans un kilo de fer, de cuivre, de bauxite, de manganèse ou d'uranium, le peu que nous avons réalisé et dont nous sommes fiers, nous le devons au travail des hommes, au travail des paysans. La base de notre économie c'est l'agriculture. Et nous avons tenu à ce que nos cadres ne se séparent pas de la masse paysanne dont nous sommes tous issus. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé aux cadres ivoiriens sortis de nos universités ou venus de l'extérieur après de brillantes études de ne pas se couper de leurs parents. Que chacun d'entre eux crée au niveau de son village une plantation, la même que celle que cultive le paysan. C'est un double enrichissement. On parle beaucoup de retour aux sources. Beaucoup y retournent, certes, mais avec les vases vides. Les nôtres reviennent enrichis de l'expérience de leurs anciens, qui à leur tour s'enrichissent des connaissances de leurs jeunes. C'est un double enrichissement. J'ai demandé par exemple à nos principaux responsables (Président de l'Assemblée nationale, Président du Conseil économique et social, Président de la Cour suprême, Grand Chancelier), j'ai demandé à ceux-là de mettre en valeur un minimum de dix hectares. La Côte d'Ivoire n'est pas à court de terre. Sachez que ce pays recouvre les 3/5 de la superficie totale de la France et qu'à peine 19 pour cent de nos terres cultivables à l'heure actuelle sont mis en valeur. Il y a donc de la place pour ceux qui veulent travailler. Et nous avons demandé aux députés, aux responsables de nos différentes sections politiques de mettre en valeur au moins cinq hectares. En Côte d'Ivoire, nous n'obéissons pas à des ordres mais on sait qu'en Côte d'Ivoire, quand un responsable vous porte intérêt, ses recommandations deviennent des ordres. Et c'est ainsi qu'au lieu de cinq hectares, dix hectares après quelques années, nous avons eu un bilan qui nous donne la joie la plus saine de notre carrière politique. Le minimum mis en valeur par nos cadres, c'est 25 hectares; certains ont même atteint 800!

Je partage les espoirs, les souffrances et les inquiétudes de nos paysans. Ceux-là mêmes que rien ne rebute, ni les aléas climatiques (nous n'en connaissons peut-être pas autant que nos frères du Sahel) ni le bas prix de nos produits ne découragent nos paysans. Ils appliquent strictement les mots d'ordre du Parti: produire plus et produire mieux. C'est ainsi que ce petit pays qui n'a que sept millions d'âmes avec trois millions de nos frères, ce qui nous porte à dix millions d'habitants (quand on songe entre parenthèses que, dans de grands pays de 50, 60 millions d'habitants, la présence de quatre millions, cinq millions tout au plus d'étrangers trouble le sommeil des dirigeants, nous avons accueilli les nôtres comme des frères), est un pays sans passeport: on vient, on part, on reste, mais le plus souvent on reste. Celui qui met une parcelle de la terre ivoirienne en valeur, qu'il soit originaire du pays ou venu de l'extérieur, devient propriétaire à titre définitif transmissible à ses héritiers. C'est grâce à cela que ce petit pays, on vient de nous offrir la médaille, est passé en moins de 25 ans - alors que nous n'étions que quatrième producteur mondial de cacao après le Ghana, le Nigéria, le Brésil - au rang de premier producteur mondial de cacao, troisième producteur mondial de café.

De 6 000 tonnes de coton, nous sommes aujourd'hui le troisième producteur de cette richesse après l'Egypte et le Soudan avec 212 000 tonnes. Nous sommes le premiers exportateur d'huile de palme en Afrique, premier producteur de bananes, premier producteur d'ananas. C'est vous dire, mes frères, que la terre n'est qu'un support; que l'Afrique a beaucoup d'atouts. Nous pouvons réussir et nous devons réussir tous ensemble dans la solidarité. Hier, ce sont nos aînés qui, avec des instruments archaïques, nous ont procuré ce que je viens de vous énumérer, nos performances dans la culture de cacao et de café puisque bientôt, en 1990, nous serons le premier exportateur de caoutchouc en Afrique, tout cela c'était avec des instruments archaïques: les machettes... Nous ne devons pas demander cela à nos jeunes. C'est sur ce point-là que je vais ce matin m'appesantir: la relève paysanne. Il faut retenir nos jeunes sur les lieux de production, retenir leurs aînés sur les lieux de travail. Nous venons de l'accomplir. Nous ne pouvons pas nous permettre de dénoncer le fossé grandissant entre les pays nantis et nous autres si en Côte d'Ivoire il y a des régions nanties et des régions pauvres. Nous avons lutté contre ces disparités régionales et les résultats sont là: on a guéri nos frères du Nord de la démangeaison du départ (ils restent sur les lieux de production) en donnant à tous la possibilité de posséder la bonne case, les commodités de la ville (non pas le luxe): l'eau courante, l'électricité, les actions sociales (dispensaires) et même les terrains de sports. Nous avons freiné l'exode de nos frères vers les grandes villes. Il y a même certains qui sont remontés vers le Nord.

Cela, pour les anciens; mais pour les jeunes, avec le développement de l'électronique, de l'informatique, de moins en moins l'administration, l'industrie ou le commerce retiendront des bras. Or, nous avons fait un gros effort dans la scolarisation. En 1960 (à l'indépendance), la Côte d'Ivoire présentait un taux de scolarisation de 8 pour cent. Aujourd'hui, nous atteignons pour l'ensemble 70 pour cent de scolarisés. Dans certains centres comme Abidjan, comme Yamoussoukro, on excède même les 90 pour cent. Qu'allons-nous faire de cette jeunesse? Si la formation ne débouche pas sur l'emploi, nous aurons créé nous-mêmes les conditions d'une révolution; or, nous avons dit et nous continuons à le dire, qu'appliquée à nos réalités ivoiriennes, la révolution a un R de trop: c'est d'évolution qu'il s'agit. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes adressés à nos jeunes pour qu'ils fassent un grand effort, un très grand effort. Que les meilleurs d'entre eux se penchent sur la recherche scientifique avec la coopération des experts venus de l'extérieur.

Hier, le Secrétaire général de l'OUA l'a dit avec beaucoup d'éloquence: il faut tuer l'aide en remplaçant par le travail cette aide. J'ajouterai simplement que l'assistance de tous ordres (qu'elle soit au niveau de l'agriculture, au niveau de la fourniture des denrées, au niveau de l'enseignement), l'assistance prolongée fatigue tout autant l'assistant que l'assisté. C'est ce que nous essayons de faire comprendre à nos jeunes. Il leur sera difficile de continuer l'oeuvre de leurs anciens avec la machette et la daba. Mais ils seront tous fiers, licenciés, agrégés, d'être au volant des tracteurs. C'est là l'avenir de l'Afrique.

Hier, vous l'avez souligné et je m'arrêterai un instant sur ce point capital, le rendez-vous de l'an 2000, ce ne sera pas le rendez-vous de l'énergie.

On trouvera toujours des sources d'énergie. Même si demain le pétrole venait à manquer, on trouvera d'autres sources d'énergie. Mais le problème, le grave problème posé à l'humanité tout entière - pas à l'Afrique seulement -, c'est le problème de la nourriture des hommes. A l'heure actuelle, on parle de quelque 800 millions d'êtres humains qui ne mangent pas à leur faim. On pense qu'en l'an 2000 la population aura doublé. Si on ne prend pas des dispositions à temps pour y remédier, nous allons nous trouver dans des situations beaucoup plus difficiles alors que l'Afrique déjà souffre de tant d'aléas, la sécheresse, le Sahel.

Nous avons dit que c'est très bien que, chaque année ou tous les deux ans, c'est très généreux de la part des pays développés de nous tendre la main, de venir à notre secours avec le surplus de blé, de maïs, de mil pour nourrir nos frères affamés; mais ce sera mieux et c'est l'appel que je leur adresse après l'OUA, après les non-alignés: il y a de l'eau partout. Vous avez les moyens de détecter et la profondeur et la surface des nappes phréatiques. Les satellites sont là pour cela, les études le permettent aussi.

Alors de grâce! Donnez de l'eau à nos frères du Sahel. Ils vous en seront plus reconnaissants. Ils cultiveront sur leur sol. Le désert peut être refleurir. C'est une terre reposée qui n'attend que de l'eau. Cette eau permettra et l'agriculture et des fourrages aux animaux. Ils ne viendront plus grossir le nombre des populations des villes, qui ne sont pas disposées à les accueillir, à leur offrir ce qu'ils désirent: il n'y a pas de travail. Ils viennent grossir le nombre des "sans-travail". Et cela pose de graves problèmes pour l'équilibre social en Afrique. Aidez-nous, c'est le plus grand service que vous puissiez rendre à l'Afrique: fournir de l'eau au Sahel.

Vous l'avez dit hier et j'appuie vos déclarations - l'Afrique, c'est le continent de l'avenir. Hier, la faiblesse de la population constituait un handicap. Aujourd'hui, au contraire, c'est une richesse. Pourquoi? On ne peut mécaniser l'agriculture dans les pays surpeuplés de l'Asie, où le paysan a, à peine, un ou deux hectares de terre cultivable. Avec les difficultés qu'on connaît aujourd'hui en Amérique latine après un siècle et demi d'indépendance, ce continent qui nous est cher à tous - en raison de l'instabilité chronique et des guerres fratricides, on ne peut pas compter sur la mise en valeur rationnelle de ce sous-continent américain. Il reste l'Afrique, continent immense, où il y a tout: un sous-sol qui n'a pas encore dit son mot. Et qui est très riche. Mais le sol lui-même est de beaucoup le plus riche.

La petite expérience que nous allons tenter en Côte d'Ivoire avec nos jeunes doit avoir valeur d'exemple. Nos jeunes se pencheront sur la recherche scientifique. La recherche scientifique sur la productivité. Il n'est plus question maintenant de dire: "Nous avons produit tant de tonnes de coton, tant de tonnes de cacao". C'est dépassé, il faut qu'on puisse dire à présent, avec nos jeunes, que nous avons produit tant de tonnes de café à l'hectare, tant de tonnes de riz à l'hectare, tant de tonnes de maïs à l'hectare. Cela ne sera possible que grâce à la recherche scientifique.

Mais il faut préserver cette production. Donc un groupe de jeunes doit se pencher sur les problèmes propres à la conservation de nos produits agricoles. Et l'autre groupe, celui que nous appelons de tous nos vœux, c'est ce groupe-là qui doit transformer sur place nos produits agricoles. Du manioc, on peut tirer une dizaine de sous-produits. Il en est de même pour toutes nos denrées alimentaires.

L'autosuffisance alimentaire en Côte d'Ivoire est dépassée. Tous les Ivoiriens mangent à leur faim. Voyez, hier, vous avez été surpris qu'il y avait peu d'engouement pour votre réunion. Parce qu'on est venu nous parler de la famine que les Ivoiriens ne connaissent pas. Alors donc, nos jeunes doivent produire non pas pour eux, ils doivent produire pour apporter une contribution, non pas seulement aux autres pays africains, mais - pourquoi pas - à l'alimentation du monde.

Je l'ai dit - et un journaliste ne m'a pas compris; il y en a malheureusement! - que le fait colonial n'est pas un mal en soi. C'est une dette de reconnaissance. Tous les pays sont passés par le stade de la colonisation. Ne soyons donc pas complexés, nous autres Africains. Tout le monde a connu la colonisation.

Malheureusement, nous autres, nous ne pourrions pas payer cette dette de reconnaissance, parce qu'il n'y a plus un seul point de la terre à coloniser. Mais alors payons cette dette par notre apport, notre contribution à la satisfaction des besoins alimentaires de l'humanité à partir de l'an 2000. Et nous le pouvons. La petite expérience que nous commençons à vivre, et qui dans dix ans - mais qu'est-ce que dix ans dans la vie d'un peuple quand le monde compte des milliards d'années? - dans dix ans, nos savanes reculeront devant des champs immenses, labourés, avec des usines.

Nous avons raté la révolution industrielle, nous n'étions pas indépendants. Aujourd'hui s'annonce une autre ère: l'ère de l'informatique. Il faut que nous nous insérions là. Pour que nous n'ayons pas à faire comme la mer Morte qui reçoit l'eau du Jourdain et ne laisse rien passer. Il faut que ce que nous aurons obtenu apporte quelque chose à l'enrichissement général dans tous les domaines. Qu'il s'agisse de la science, de l'agriculture, des soins médicaux, des transports, l'Afrique a son mot à dire. Et nous pouvons le faire.

Je ne voudrais pas encore abuser longtemps de vos instants. Je voudrais seulement vous dire pour conclure: ayons foi en l'avenir de notre continent. Tout est en nous, si nous savons nous unir, si nous savons nous aimer, si nous savons pratiquer la vraie solidarité.

Et surtout, si nous savons réaliser le préalable, c'est-à-dire la paix. La paix dans la justice. La paix des coeurs et des esprits. Pas la paix par la force, qui est sans lendemain. Tous ceux qui, à travers l'histoire, ont voulu imposer la paix par la force ont échoué. Mais la vraie paix, c'est celle du coeur.

Et vous savez, nous Africains, nous avons ceci: le coeur. C'est pourquoi nous le disons - c'est un proverbe nigérien qui nous l'apprend - le pied ne va pas là où il n'y a pas le coeur. Or, il y a le coeur partout en Afrique.

Allons donc les uns vers les autres, la main dans la main, dans la confiance, pour un travail qui réhabilitera notre continent. Et qui mettra fin à cette position de mendiant. Il faut que nous ayons assez de dignité pour dépasser cela, pour que demain nous soyons, par le travail, par le sérieux, par cette volonté de paix que nous devons cultiver, les égaux des autres hommes, les frères de tous les hommes. Je vous remercie.

DECLARATION DE S.E. MONSIEUR IDE OUMAROU

SECRETAIRE GENERAL DE L'OUA

A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA QUATORZIEME CONFERENCE  
REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

YAMOUSSOUKRO, 1e 8 SEPTEMBRE 1986

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Directeur général de la FAO,

Je suis sûr que ce n'est pas par hasard que vous avez choisi Yamoussoukro pour organiser cette rencontre. Je suis également sûr que ce n'est pas par simple courtoisie protocolaire que le Président Houphouët-Boigny, ici présent, a accepté, malgré ses charges multiples, de présider la séance d'ouverture que voilà.

Car chacun sait qu'entre Yamoussoukro, Houphouët-Boigny et l'agriculture, il y a toujours quelque chose qui évoque l'amour. Et disant cela, je ne veux pas simplement parler de la fidélité proverbiale et exemplaire que ce président-agriculteur voue à un patrimoine qu'il a su conserver, ennoblir et consacrer, mais surtout à la conviction profonde qui est la sienne qu'il n'y a de vrai que la terre, de laquelle l'homme peut tout attendre s'il sait lui consacrer du temps, de la patience créatrice, et de l'affection.

En effet, c'est parce qu'il aime la terre que le Président Houphouët-Boigny est resté fidèle à Yamoussoukro, et que, partant de ce village natal qui lui a toujours servi d'indicateur pour l'accomplissement d'un grand destin et d'une grande ambition, il sut inculquer à la Côte d'Ivoire tout entière cet amour du réalisme, de la quiétude et du travail dans le dialogue, qui est, avouons-le, un amour fondamentalement paysan. Le résultat, c'est que, depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire se porte bien: économiquement croissante avec, à travers, et malgré les aléas; et politiquement stable parce que toujours à l'unisson pour accomplir ses devoirs, et pour défendre ses intérêts.

Je ressens donc, Messieurs les Ministres, comme une envie de vous féliciter de cette occurrence qui vous a orientés vers ici. Car pour bâtir utile, il faut choisir les meilleures places qui vous offrent les meilleures conditions. Or, l'agriculture africaine, qui désire aujourd'hui plus d'actions que de palabres savantes, ne peut trouver meilleur terreau de concrétisation que cette capitale-plantation, si chère à la Côte d'Ivoire et au Président Félix Houphouët-Boigny.

Mais, revenant à moi-même, je ne peux non plus manquer à l'agréable devoir de dire ma gratitude et mes remerciements à ce même Président Houphouët-Boigny, pour l'accueil et pour la généreuse hospitalité qui m'ont été réservés depuis

mon arrivée en terre ivoirienne. Je sais que ces égards et ces bienveillances s'adressent d'abord à l'organisation que je représente et dont - faut-il le rappeler? - le Président Houphouët-Boigny est l'un des fervents initiateurs et l'un des pères fondateurs les plus prestigieux. Mais j'y vois aussi des encouragements et un soutien inestimables à mon action à la tête du Secrétariat général de l'Organisation de l'unité africaine.

A vous, Monsieur Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, je voudrais également adresser un mot, un mot de gratitude et d'appréciation pour tout ce que vous personnellement, et l'Organisation à la tête de laquelle vous êtes - je devrais dire à la tête de laquelle vous militez -, ne cessez d'accomplir pour notre Afrique dont il est juste de dire que, sans votre vigilance soutenue, sans vos initiatives tous azimuts et sans vos énergiques interventions, beaucoup de fils et de filles seraient aujourd'hui morts, victimes de la famine, de la sécheresse et de la désolation.

En effet, c'est grâce surtout à vos rapports pertinents, à vos appels pressants, et aux reportages de toutes sortes que vous avez ainsi suscités, que l'opinion internationale a pris vraiment conscience du drame qui, il y a trois ans, se jouait sur notre continent, et a déclenché, par conséquent, une mobilisation humanitaire sans précédent dont le souvenir ne périra certainement jamais.

Et vous voilà encore aujourd'hui cheville-ouvrière d'une conférence aussi importante que celle-ci, qui doit notamment parler de la réhabilitation de l'agriculture africaine, et qui est d'autant plus bienvenue qu'elle est la première du genre à suivre la session spéciale que les Nations Unies ont consacrée à la situation économique critique de l'Afrique, et dont le point focal était précisément l'amélioration de la situation alimentaire du continent.

Quel meilleur témoignage de soutien et de partage de vos efforts que, pour le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, de répondre aujourd'hui présent à votre invitation?

Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Directeur général de la FAO,  
Distingués Délégués,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

En évoquant tout à l'heure la session spéciale que les Nations Unies ont consacrée à la situation économique critique de notre continent, j'ai senti comme un pincement au cœur. Peut-être parce que, me trouvant aujourd'hui si près de lui, j'ai perçu avec une acuité nouvelle, et donc avec gêne et gravité, le peu de cas que nos Etats ont fait d'une sagesse que le Président Houphouët-Boigny

avait pourtant formulée plus d'une fois à l'adresse des Africains, à la fois comme conseil incitateur et comme avertissement, à savoir "qu'un homme qui a faim, n'est pas un homme libre!".

En effet, par ces temps où notre Afrique désire tant se faire entendre pour se faire réhabiliter et respecter, et déploie des efforts considérables pour soigner son prestige et sa crédibilité, de quel oeil le monde peut-il regarder un continent qui, avec seulement 560 millions d'habitants sur 30 millions de kilomètres carrés, est déjà considéré par certains comme économiquement surpeuplé? De quel oeil le monde peut-il regarder un continent qui n'arrive pas à se nourrir parce que les moyens de production y demeurent désespérément archaïques; parce que la production elle-même y est toujours trop dépendante des aléas climatiques; parce que les investissements dans le monde rural y sont dérisoires, et parce que, par conséquent, le taux de croissance démographique et la consommation y dépassent de loin le taux de croissance de la production? De quel oeil le monde peut-il regarder un continent qui, avec des richesses naturelles pourtant considérables, dont 64 pour cent des réserves mondiales d'or, 97 pour cent des réserves mondiales de chrome, 85 pour cent des réserves de platine, 50 pour cent des réserves de manganèse, pour ne citer que les produits actuellement les plus enviés, demeure le continent de la pauvreté, de la sous-alimentation, de la malnutrition, de la famine, des épidémies, de l'analphabétisme; le continent qui abrite à lui seul 18 des 25 pays les plus pauvres du monde, et qui attend souvent - trop souvent - de la générosité des autres continents, jusqu'à la nourriture qui lui est nécessaire pour faire survivre ses populations?

Et pourtant, voilà l'Afrique! Cette Afrique dont les jeunes nations sont si jalouses de leurs indépendance et souveraineté, mais qui, depuis 25 ans, dans un monde de progrès, de science et de technologie, a peine à s'affirmer sur le plan économique, devenant même, au fil des années, une proie facile pour l'avancée du désert, pour toutes les crises, et pour toutes les calamités!

Certes, lorsque nous étions à New York, le monde a enregistré, avec espoir et sympathie, notre mea culpa courageux qui débouche, dans nos documents, sur la détermination nouvelle qui, depuis le plan d'action de Lagos, soulève tous les peuples et tout le continent africains, mais qui, hélas, au stade actuel des choses, n'occulte pas nos fautes, et surtout n'efface pas les retards cumulés. Mais ce que le monde nous a surtout dit à New York, Messieurs les Ministres, c'est que c'est à nous de prendre en charge notre développement, en y associant plus étroitement nos populations, en revoyant nos orientations, en améliorant nos méthodes de gestion, et en procédant aux réformes qui sont indispensables pour tirer les meilleures performances des ressources qui sont les nôtres, qui ne sont pas du tout négligeables, mais dont beaucoup, avouons-le, sont si souvent gaspillées.

Il ne s'agit donc pas, Messieurs les Ministres, Monsieur le Directeur général de la FAO, pour votre Conférence de s'attarder sur nos faiblesses déjà connues; de réévaluer les dommages et frustrations que nos populations subissent ou ont déjà subis; de refaire de nouveaux programmes pour nous redonner bonne

conscience, ou pour nous permettre indûment de perdre encore du temps. Il s'agit plutôt, aujourd'hui, du point de vue de l'OUA, d'inventorier les ressources, et de libérer ces ressources pour passer au stade de la concrétisation. Il s'agit de dire comment nous devons agir, individuellement et collectivement, pour que les résultats de l'agriculture africaine soient, dans les cinq années à venir, et au-delà, à la hauteur des objectifs qui lui sont fixés dans le programme de l'OUA et des Nations Unies. En somme, songeons surtout à faire passer dans les faits les engagements méthodologiques et chiffrés que nous avons pris en présence du monde pour réhabiliter notre secteur agricole et pour faire face à nos problèmes d'alimentation, car si nous voulons amener la communauté internationale à honorer à son tour ses propres engagements vis-à-vis de l'Afrique dont elle a unanimement reconnu que les seules ressources actuelles ne lui permettront pas une relance rapide, il nous faudra la convaincre, par des actes, que notre détermination actuelle n'est plus seulement sur nos lèvres, mais aussi désormais dans notre intelligence et dans nos mentalités.

Et parlant de mentalités, Messieurs les Ministres, je crois qu'il y a là un champ particulièrement délicat, mais décisif, qu'il nous faut très rapidement défricher. Ne parlons pas tellement du problème des cadres dont on déplore souvent les tentatives de promotion rurale conduites sans consultations avec les paysans. Parlons plutôt ici de nos paysans eux-mêmes qu'il nous faut sensibiliser, conscientiser et convaincre, afin de les libérer, au plus vite, de certaines contraintes et de certains anachronismes socio-culturels qui entravent actuellement leur essor et leur épanouissement.

En effet, à l'heure où la famine frappe et tue sur notre continent; à l'heure où, comme je le disais tantôt, l'Afrique souffre à la fois de mal-nutrition et de sous-alimentation; à l'heure où la problématique du développement africain se pose de plus en plus en termes d'adéquation entre production et consommation; à l'heure où l'accroissement démographique de l'Afrique incite quotidiennement certains experts à nous pousser vers un malthusianisme drastique et généralisé; à l'heure où, malgré tous les efforts de nos gouvernements, les aires de disette s'étendent et les cas de famine se multiplient, n'est-il pas troublant de noter que, parmi les freins à l'équilibre alimentaire et au développement de l'agriculture en Afrique, se trouvent aussi bon nombre de tabous entretenus par des mentalités propres à des sociétés traditionnelles où l'organisation agricole se trouve profondément imbriquée au système social, et se réfère même fréquemment à une cosmogonie religieuse?

Nul peuple, nulle nation ne peut prétendre atteindre l'autosuffisance alimentaire en s'accrochant, comme nous le faisons en Afrique, à la pratique de monocultures vivrières trop souvent dictées par des habitudes alimentaires irrationnellement entretenues. Nul peuple, nulle nation ne peut prétendre atteindre l'autosuffisance alimentaire en laissant s'étendre les aires de disette, alors que l'environnement regorge bien souvent de ressources végétales et animales particulièrement riches en protéines, mais souverainement méprisées. Nul peuple, nulle nation ne peut prétendre atteindre l'autosuffisance alimentaire en permettant aux paysans de poursuivre la dégradation de leurs terres par des

recours traditionnels dépassés, ou par l'introduction mal acceptée, ou mal assimilée, de nouvelles techniques, de nouveaux produits et de nouveaux équipements.

Ainsi, Messieurs les Ministres, résoudre le problème de l'alimentation en Afrique est, mais n'est pas seulement un problème de politiques agraires à ajuster; un problème de ressources suffisantes à injecter dans le monde rural; de prix rémunérateurs à consentir à la production; de systèmes et de moyens de répartition à développer; de nouvelles méthodes culturelles à enseigner; d'intrants agricoles à généraliser. Il est également un problème de sociétés. D'où la nécessité de mener de front les politiques et investissements de réhabilitation du monde rural, avec ce travail indispensable de reconversion des mentalités dont je viens tout juste de parler, car en faisant l'un sans l'autre, l'on va au gaspillage, ou alors à la révolution!

Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Directeur général de la FAO,

Nous savons gré à la communauté internationale, aux organisations non gouvernementales et au système des Nations Unies, du magnifique élan de solidarité dont ils ont toujours fait montre à l'égard de notre continent, et qu'ils s'apprêtent à poursuivre dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de redressement des Nations Unies pour l'Afrique.

Mais notre Afrique, et notamment les responsables africains que nous sommes, doivent veiller à ce que tant de bienveillance et de générosité n'en arrivent à définitivement convaincre nos braves paysans qu'il leur est désormais possible de se nourrir sans rien faire, rien qu'en affichant leur indigence, en jetant leurs outils, et en criant famine. C'est pourquoi, tout en insistant toujours sur la nécessité de l'aide pour son devenir, notre Afrique doit choisir parmi les aides, celles qui sont conformes à ses aspirations et à sa dignité, c'est-à-dire l'aide à la production, l'aide au développement, l'aide qui, après avoir soulagé, incité, fécondé, éduqué, formé et qui, en fin de compte, "aide à se passer de l'aide". Car cette aide-là seule permettra à l'Afrique qui veut être maître d'oeuvre de son redressement, de se bâtir, de s'épanouir et de jouer pleinement son rôle dans le concert des nations, sans réserve aucune et sans complexe!

Je vous remercie.



DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs les délégués  
et observateurs,  
Mesdames et Messieurs,

La présente Conférence régionale de la FAO s'ouvre à un moment décisif pour l'Afrique. Il y a quatre mois, en effet, la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies mettait pleins feux sur la situation critique du continent. En même temps qu'elle faisait apparaître la communauté de vues de tous les gouvernements africains, elle affirmait, avec une vigueur exceptionnelle, qu'il ne saurait y avoir de développement économique en Afrique sans un développement prioritaire de l'agriculture.

Vous êtes, Messieurs les Ministres de l'agriculture, les premiers concernés par la stratégie ainsi définie: la présente Conférence constitue la première occasion qui vous est donnée pour en débattre.

Par une heureuse conjonction des calendriers, il était aussi prévu qu'elle examine l'étude sur le développement de l'agriculture en Afrique que vous m'aviez demandé de préparer, il y a deux ans, lors de la précédente Conférence régionale. Vous disposez ainsi d'un instrument de travail privilégié pour discuter concrètement de la mise en oeuvre des résolutions sur le développement agricole adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans un tel contexte, je tiens à dire toute ma gratitude au Gouvernement et au peuple de la Côte d'Ivoire qui nous ont invités à tenir nos assises dans leur pays. Pour débattre de la transformation de l'agriculture, aurait-on pu trouver un lieu plus favorable que l'un des quelques pays africains qui sont déjà bien avancés dans la voie du progrès agricole ?

C'est sans nul doute un même hommage que la Conférence a voulu rendre à votre pays autant qu'à vos qualités personnelles en vous élisant, Monsieur le Ministre de l'agriculture de la Côte d'Ivoire, Président de cette assemblée. Permettez-moi, Excellence, de vous en féliciter avec d'autant plus de chaleur que j'ai pu apprécier votre dynamisme à l'occasion de nos rencontres personnelles.

Enfin, qu'il me soit permis de saluer l'excellente organisation de la présente Conférence où nous avons reconnu une tradition d'hospitalité bien africaine.

### Répit sur le front de la sécheresse

Monsieur le Président,

Cette année nous a apporté un répit sur le front de la sécheresse. A cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude pour les efforts déployés, tant par les gouvernements africains que par la communauté internationale, afin de combattre la famine. Je remercie également tous ceux qui, à cette occasion, ont permis à la FAO de remplir, encore une fois, sa mission humanitaire.

Mais les bonnes récoltes ont fait apparaître d'autres faiblesses: la production a été mal commercialisée à cause de l'insuffisance des moyens de transport et de stockage, les prix se sont effondrés et la situation des petits producteurs est restée, malgré tout, critique.

### Situation de la campagne agricole

Cette embellie climatique va-t-elle se poursuivre ? Nous disposons d'une première appréciation grâce à cet instrument essentiel dont vous vous êtes dotés avec l'assistance de la FAO - je veux dire le Système global d'information et d'alerte rapide sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture.

En gros, la situation devrait être le plus souvent satisfaisante, les cas critiques ne concernant, cette année, qu'un petit nombre de pays. Ainsi, en Afrique du Nord, le Maroc a obtenu une récolte record. La Tunisie, malheureusement, a souffert de la sécheresse. En Afrique de l'Est, les pluies ont été favorables et les récoltes devraient être généralement supérieures à la moyenne. En Afrique australe, les récoltes ont été bonnes au Swaziland, en Zambie, au Malawi et au Zimbabwe. Ces deux derniers pays devraient disposer d'excédents de maïs suffisants pour répondre aux besoins de leurs voisins. Cependant, quatre pays de cette région - Angola, Mozambique, Botswana et Lesotho - ont eu des récoltes très mauvaises, et il faudra certainement leur apporter une aide alimentaire d'urgence en 1986-87. En Afrique sahélienne enfin, les premières pluies ont été généralement favorables, ce qui est déjà un bon signe.

### La menace acridienne

Le retour des pluies n'a pas été seulement bénéfique. En effet, l'humidité a favorisé la multiplication des sauterelles et des sauteriaux, et cet antique fléau, quasiment disparu depuis près de 40 ans, menace de prendre des proportions catastrophiques dans de nombreuses régions.

C'est ainsi que, dans le Sahel, les récoltes risqueraient d'être détruites si la campagne de lutte en cours ne donnait pas les résultats escomptés. Le traitement par épandage aérien amorcé au début du mois devra s'étendre sur un million d'hectares. Une véritable escadre d'avions a été mobilisée, et l'appui logistique au sol organisé avec l'étroite coopération des pays concernés.

La situation risque d'être encore plus dramatique en Afrique orientale, et de lourdes menaces pèsent sur l'Afrique australe où la campagne agricole ne fait que commencer. C'est surtout le criquet brun qui m'inquiète car il constitue déjà un véritable fléau au Botswana, d'où il pourrait gagner les pays avoisinants. Or, le Botswana n'a pas encore reçu toute l'assistance nécessaire. Par ailleurs, le criquet brun et le criquet migrateur mettent en danger l'Afrique orientale, tandis que la menace du criquet rouge plane surtout sur la Tanzanie et la Zambie.

Depuis octobre 1985, la FAO multiplie les efforts pour faire face au péril acridien. J'ai notamment pris l'initiative d'organiser plusieurs réunions de donateurs, et le Secrétaire général de l'OUA nous a même fait l'honneur d'assister à l'une d'elles. Je dois exprimer ma vive satisfaction devant la réponse de très nombreux pays et organismes donateurs, qui ont déjà mobilisé plus de 20 millions de dollars.

Mais, pour bien employer ces ressources, il est indispensable de renforcer la coopération internationale. Je fais appel aux pays donateurs pour qu'ils accélèrent la livraison de leur aide, et aux pays africains pour qu'ils simplifient les formalités et apportent les appuis nécessaires.

De mon côté, j'ai créé à la FAO une unité spéciale à laquelle j'ai donné des pouvoirs étendus pour mieux assurer la coordination des actions. Devant la gravité de la situation, j'ai demandé à son responsable, M. Brader, de venir lui-même informer les ministres concernés des actions en cours.

Je ne saurais trop insister sur le danger que fait peser la menace acridienne. Mais, même en agissant vite, il faudra peut-être deux à trois ans pour éliminer le péril dans certaines régions. Par la suite, une surveillance vigilante restera nécessaire. Soyez assurés, en tout cas, que je veille personnellement à cette campagne et que je tiens tout particulièrement à ce qu'une liaison étroite soit maintenue avec les organismes régionaux et les services de la protection des végétaux.

#### Un autre fléau, la peste bovine

Il n'y a pas eu non plus de répit pour un autre fléau de l'Afrique, la peste bovine. Depuis l'apparition de cette maladie, en 1980, la FAO n'a ménagé aucun effort pour aider les 30 pays touchés. Ces efforts, joints à ceux des gouvernements et des donateurs, se sont traduits par un début de récession de la maladie. La FAO a en outre apporté un important soutien à l'OUA pour préparer la Campagne panafricaine contre la peste bovine. Cette campagne dispose maintenant des moyens financiers nécessaires grâce à de généreuses contributions - dont 50 millions d'ECU de la CEE. Ce souci de prévention en matière de santé animale s'est notamment manifesté dans le soutien apporté par la FAO à la préparation de projets pour l'amélioration des services de santé animale des pays du CILSS.

### Renforcement de la coopération régionale

En évoquant cette dernière institution - à savoir le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel -, je ne peux manquer de souligner l'importance que la FAO attache à la coopération régionale. Des organisations comme le CILSS pour le Sahel ou l'IGADD (Office intergouvernemental pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement) en Afrique orientale sont appelées à jouer un rôle de tout premier plan dans la lutte contre les fléaux naturels.

Quant aux organisations de coopération économique telles que la CEAO et la CEDEAO en Afrique occidentale, la SADCC en Afrique australe ou la Zone d'accords commerciaux préférentiels en Afrique orientale, ne faut-il pas y voir l'armature des échanges économiques futurs de l'Afrique ?

Je suis honoré d'avoir été invité au sommet de deux de ces organisations, le CILSS et la CEAO, et d'avoir pu en ces occasions exprimer personnellement le désir de coopération de la FAO.

### La crise de l'agriculture africaine

Monsieur le Président,

En même temps qu'il lui fallait faire face à ces problèmes immédiats, le continent est resté en proie à une crise majeure dont les gouvernements africains ont révélé les véritables dimensions lors de la Session extraordinaire des Nations Unies. Désormais, c'est bien clair: la crise actuelle de l'Afrique est dans une très large mesure une crise de son agriculture vivrière. Mais, si rien n'est fait pour l'éviter, la crise de demain sera aussi, pour l'essentiel, une crise de l'alimentation.

Si les tendances actuelles persistaient, il faudrait, dans un peu plus de 20 ans, importer près de la moitié des besoins céréaliers de l'Afrique subsaharienne, et les deux tiers de ceux de l'Afrique du Nord. Le coût de ces importations représenterait deux fois la valeur des exportations agricoles. La plupart des pays ne pourraient pas faire face à cette situation. Les famines deviendraient chroniques, la pauvreté serait insupportable et les conséquences politiques, en Afrique comme dans le monde, seraient incalculables.

### L'Etude de la FAO sur l'agriculture africaine

Que faire pour que cette éventualité ne se matérialise jamais ? Vous m'avez demandé, il y a deux ans, d'établir un diagnostic des problèmes actuels de l'agriculture et de recenser les remèdes possibles. Je suis heureux de soumettre à votre Conférence le travail accompli par la FAO pour répondre à cette demande. Votre Comité technique l'a examiné en détail et vous aurez à vous prononcer sur ses conclusions.

Pour ma part, je voudrais vous en rappeler quelques lignes de force et vous inviter à débattre des approches qui permettraient de donner une suite concrète aux propositions de l'Etude.

Mais auparavant, je voudrais vous faire une confidence: si notre Etude sur l'agriculture africaine vous est utile, elle ne l'aura pas été moins pour la FAO. En effet, ce travail nous a donné l'occasion d'une mobilisation sans précédent de nos services techniques, et je suis certain qu'il a vigoureusement fécondé notre expérience collective. Déjà, cette Etude constitue un modèle; je n'en veux pour preuve que le fait que la récente Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes m'a demandé d'entreprendre une étude analogue.

De plus, l'Etude sur l'agriculture africaine a fourni l'occasion d'échanges particulièrement fructueux. Il m'est particulièrement agréable d'évoquer les sages observations des Chefs d'Etat que j'ai eu l'honneur de rencontrer au cours des différentes visites que j'ai faites cette année dans des pays du continent. Je n'oublie pas non plus les avis pertinents que m'ont donnés certains ministres africains à l'occasion de réunions tenues à Rome. Je me dois également de souligner la très importante contribution des quelque 50 experts africains qui, en décembre 1985, se sont réunis à Rome pour discuter des premiers résultats de l'Etude. Enfin, est-il nécessaire de rappeler que la FAO a pu, grâce à ce travail, apporter un soutien important à l'OUA lors de la préparation du rapport de cette organisation pour la Session extraordinaire des Nations Unies ?

#### L'Afrique pourrait produire plus

Monsieur le Président,

L'Etude de la FAO sur l'agriculture africaine avance une conclusion essentielle: l'Afrique pourrait produire beaucoup plus et satisfaire la plus grande partie de ses besoins alimentaires.

L'intensification - c'est-à-dire, principalement, l'utilisation accrue d'intrants et de moyens de production plus efficaces - constituerait la base d'un tel progrès. Mais, pour que ce progrès soit possible, il faudrait d'autres politiques de développement, d'autres relations dans les échanges internationaux et surtout d'autres moyens financiers et matériels.

#### De nouvelles politiques de développement

Pour ce qui est des politiques de développement, l'évolution est encourageante: les gouvernements africains ont clairement reconnu la priorité de l'agriculture et ils ont montré qu'ils étaient déterminés à mettre en oeuvre les réformes nécessaires. Encore faudrait-il que ces réformes soient bien adaptées aux problèmes à résoudre. L'Etude de la FAO, se fondant largement sur des données d'expérience, met en évidence trois grands champs d'action:

- Des changements dans la structure des économies nationales sont nécessaires pour que l'agriculture reçoive concrètement la priorité qui lui est désormais reconnue.
- Des améliorations sont indispensables dans les quatre domaines décisifs du développement agricole, que nous avons appelés les quatre "i": incitations, intrants, institutions et infrastructures.
- Des stratégies axées sur la protection des ressources naturelles doivent impérativement être mises en oeuvre pour éviter une dégradation irréversible de la base productive du continent.

Le succès de ces politiques de développement dépend pour une large part d'une amélioration de l'environnement extérieur; c'est là le quatrième champ d'action identifié par l'Etude de la FAO.

#### Un environnement économique extérieur peu favorable

A cet égard, je dois vous faire part de mes préoccupations. Pour ce qui est du commerce international, les perspectives ne sont guère encourageantes. Les termes de l'échange sont pour longtemps défavorables à l'Afrique. Ses produits se heurtent à des protectionnismes grandissants ou à une concurrence désavantageuse. Les négociations Nord-Sud ne font aucun progrès. Il est pourtant indispensable de rendre les échanges plus équitables. L'Afrique, en effet, doit cesser d'être un enjeu commercial. Elle doit devenir un partenaire à part entière.

Pour ce qui est des moyens financiers et matériels, l'horizon est encore plus sombre. Certes, les gouvernements ont décidé d'affecter 20 à 25 pour cent de leurs investissements à l'agriculture, mais leurs ressources propres sont très limitées. De plus, leur capacité d'emprunt s'est considérablement rétrécie et l'aide internationale reste très insuffisante. Quant aux ressources en devises, elles sont en majeure partie hypothéquées par le service de la dette, par les importations alimentaires, par la facture énergétique.

#### Une aide exceptionnelle est indispensable

L'Afrique ne pourra donc pas s'en sortir toute seule; pour remettre l'agriculture sur ses rails, je suis convaincu qu'une aide exceptionnelle est indispensable.

Mais ne nous trompons pas: il ne faut pas n'importe quelle forme d'aide; si l'Afrique ne produit pas assez, l'aide qu'il lui faut d'abord, c'est une aide pour produire plus. Pour cela, ce n'est pas de blé que les agriculteurs ont besoin. Ce qu'il leur faut, ce sont des engrais, des pesticides, des instruments agricoles, des outils, des pompes, des tracteurs, des moyens de transport, sans oublier les indispensables pièces de rechange.

Ce qu'il leur faut, en somme, c'est tout ce que les industries fournissent à la production agricole; tout ce que les industries africaines ne produisent pas encore en quantités suffisantes; tout ce que les pays africains peuvent de moins en moins acheter, faute de devises, faute de facilités de crédit.

#### Un élargissement de l'aide en nature

Monsieur le Président,

Une aide de ce genre, serait-il illusoire de la demander aux pays industrialisés ? Serait-il irréaliste d'ajouter à ces bateaux de blé - qui resteront nécessaires pendant longtemps encore - des bateaux chargés de tous ces biens qui permettraient de relancer la production ?

Je ne le pense pas, bien qu'à première vue le contexte ne soit pas des plus favorables.

Je crois, tout d'abord, que cette forme d'aide serait dans l'intérêt, à long terme, des pays industrialisés, car elle préparerait leurs marchés futurs. A cet égard, n'est-il pas paradoxal que, face au dénuement de l'Afrique, il y ait dans les pays du Nord tant d'usines qui pourraient produire des moyens de production et ne le font pas faute de marchés ? N'est-ce pas un terrible gaspillage pour les économies développées que de supporter les coûts du chômage et ceux du ralentissement industriel ? Ne serait-il pas possible de mobiliser une partie de l'aide au développement pour redonner des activités à ces usines ? Ne serait-il pas possible de tirer parti de la crise de surproduction industrielle du Nord pour mieux faire face à la faim dans le Sud ? Je vous invite à réfléchir sur ces questions.

Je crois, par ailleurs, que cette forme d'aide est réaliste, car elle a fait ses preuves. Elle est déjà pratiquée par de nombreux pays donateurs, par les institutions financières qui consentent des crédits d'importation, par la FAO elle-même, qui a une grande expérience dans ce domaine avec son programme engrais ou son programme semences. Mais il faudrait, pour qu'elle réponde aux besoins du développement agricole africain, qu'elle soit programmée de façon durable et qu'elle soit mise en oeuvre dans le cadre d'accords équitables et volontaires. Il faudrait également qu'elle s'attache à renforcer, en Afrique même, les capacités locales de production industrielle.

#### Des difficultés à surmonter

Je me rends bien compte des difficultés à surmonter et il me paraît indispensable, avant d'aller plus loin, de dresser le bilan des résultats de l'aide en nature qui parvient déjà à l'Afrique, d'évaluer ce que pourraient fournir les pays industrialisés et d'étudier les bases de l'élargissement éventuel d'une telle aide. Si un consensus se dégagait parmi les gouvernements africains comme parmi les donateurs, je serais heureux que la FAO apporte son soutien à ce travail.

Je le sais, ce n'est pas le meilleur moment pour lancer une telle idée. Les pays du Nord détiennent des excédents agricoles considérables, et qui le resteront tant que le fardeau ne leur deviendra pas insupportable. Il y a donc toutes les chances pour que l'aide alimentaire reçoive dans l'immédiat une attention beaucoup plus prioritaire. Mais l'agriculture est affaire de patience.

Pour que l'agriculture africaine produise plus tard, il faut commencer dès maintenant. Ne serait-ce pas là une justification suffisante pour s'intéresser tout de suite à une aide en moyens de production, sans pour autant remettre en question l'aide alimentaire ? Je pense que c'est là le langage de la raison : je veux croire qu'il sera entendu.

#### Un programme d'action en quatre points

Monsieur le Président,

J'ai tracé quelques grandes lignes perspectives. Au terme de cet exposé, je voudrais vous en rappeler les conclusions essentielles sous la forme d'un programme d'action en quatre points :

- Réformes internes indispensables pour assurer la priorité de l'agriculture ;
- Amélioration en matière d'incitations, d'intrants, d'institutions et d'infrastructures ;
- Mise en oeuvre de stratégies pour la conservation des ressources naturelles ;
- Amélioration de l'environnement économique extérieur.

Le sort de ce programme d'action repose en grande partie entre les mains des gouvernements africains ; j'espère qu'ils trouveront dans l'Etude de la FAO les bases pratiques pour définir des politiques appropriées. Mais il dépend aussi des pays donateurs en ce qui concerne tant les moyens que l'environnement extérieur. Je veux croire que ces pays feront tous les efforts possibles dans ce sens.

Par ailleurs, ce programme d'action vise le long terme aussi bien que le court terme. Pour l'action à long terme, je crois qu'il n'y a plus de doute possible : il faut commencer sans attendre, car ni la croissance démographique ni la dégradation de l'environnement n'accorderont de répit au développement. En ce qui concerne le court terme, je crois avoir clairement indiqué la priorité : il faudrait à l'agriculture africaine une aide exceptionnelle en moyens de production. Je vois là un moyen pratique de contourner les difficultés inhérentes à la crise de l'aide financière internationale. Cette proposition pourrait avoir une portée immédiate, et j'ai pu déjà en faire part aux Chefs d'Etat africains dans la déclaration que j'ai eu l'honneur de prononcer lors

du dernier sommet de l'OUA. Pour sa part, la FAO est prête à apporter son appui aux pays africains qui le souhaiteraient pour les aider à mieux définir les actions qu'appellerait ce programme en quatre points.

Monsieur le Président,

Le programme d'action et les propositions que présente l'Etude de la FAO me semblent aller dans le droit fil du programme de redressement économique adopté par la Session extraordinaire des Nations Unies sur l'Afrique. A court terme, c'est l'élargissement de l'aide en nature qui me paraît le plus approprié. Je ne considère cette aide que comme un moyen parmi d'autres de mettre en oeuvre un programme de portée beaucoup plus générale.

Ce programme aura besoin du soutien de tous, et en particulier des organisations financières internationales, des aides bilatérales et des organisations non gouvernementales.

La FAO continuera à apporter son soutien technique comme elle l'a toujours fait. Je n'ai pas à vous rappeler que l'Afrique est prioritaire dans les programmes de la FAO et que près de la moitié de son budget lui est consacrée. Je crois donc que, si toutes ces institutions conjuguent leurs efforts, il sera possible de réunir assez de moyens pour agir. Relever le défi serait alors affaire de volonté, d'imagination et de persévérance. Je ne doute pas que cela soit possible.

En tout cas, j'ai le ferme espoir que le développement de l'agriculture pourra être relancé rapidement et qu'il constituera la base véritable d'un progrès plus général. L'Afrique dispose pour cela d'un énorme potentiel. Elle dispose surtout d'une population jeune et pleine de sève qui représente son plus riche capital.

Aussi, est-ce du plus profond de moi-même que je souhaite que l'on parvienne à libérer cette force impétueuse. Pour peu que l'on réunisse les aides nécessaires, il ne resterait plus qu'à la laisser agir par elle-même !

Avec cet espoir au coeur, je vous remercie de votre attention et vous souhaite plein succès dans vos travaux.





M-90

ISBN 92-5-202492-1